

Comité du programme et budget

Trente-quatrième session
Genève, 27 juin – 1^{er} juillet 2022

RAPPORT DE VALIDATION DU RAPPORT SUR LA PERFORMANCE DE L'OMPI EN 2020-2021 ETABLI PAR LA DIVISION DE LA SUPERVISION INTERNE (DSI)

établi par le Secrétariat

1. Le Rapport de validation du Rapport sur la performance de l'OMPI a été établi par la Division de la supervision interne (DSI) en vue de contribuer à assurer la fiabilité et l'authenticité du Rapport sur la performance de l'OMPI en 2020-2021 (document WO/PBC/34/7). Il contient les principaux résultats, conclusions et recommandations de la Division découlant de l'exercice de validation.

2. Le paragraphe de décision ci-après est proposé.

3. *Le Comité du programme et budget (PBC) a pris note du "Rapport de validation du Rapport sur la performance de l'OMPI en 2020-2021 établi par la DSI" (document WO/PBC/34/8).*

[Le rapport de validation établi par la DSI suit]

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DE SIGLES	3
LISTE DES PROGRAMMES DE L'OMPI TELS QUE DEFINIS DANS LE RAPPORT SUR LA PERFORMANCE EN 2020-2021	4
RESUME	5
1. INTRODUCTION.....	6
2. OBJECTIFS DE VALIDATION DU RAPPORT SUR LA PERFORMANCE DE L'OMPI.....	7
3. PORTEE ET METHODOLOGIE DE LA VALIDATION DU RAPPORT SUR LA PERFORMANCE DE L'OMPI.....	7
4. OBSERVATIONS RELATIVES A LA VALIDATION DU RAPPORT SUR LA PERFORMANCE DE L'OMPI.....	9
5. VUE D'ENSEMBLE DU CADRE D'EXECUTION.....	16
6. CONCLUSIONS DE LA VALIDATION DU RAPPORT SUR LA PERFORMANCE.....	18
7. RECOMMANDATIONS ISSUES DE LA VALIDATION DU RAPPORT SUR LA PERFORMANCE	20
8. SUIVI SUR L'ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS FORMULEES DANS LES RAPPORTS DE VALIDATION ANTERIEURS	20

ANNEXES

ANNEXE I – Évaluations de la validation, y compris classement

ANNEXE II – Définition des critères de validation

ANNEXE III – Réunions d'échantillonnage

ANNEXE IV – Grille de validation

LISTE DE SIGLES

CDIP	Comité du développement et de la propriété intellectuelle
COVID-19	Maladie à coronavirus 2019
DGRH	Département de la gestion des ressources humaines
DSI	Division de la supervision interne
ÉIE	Évaluation de l'indicateur d'exécution
IE	Indicateur d'exécution
OCIS	Organe consultatif indépendant de surveillance
OMPI	Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle
PBC	Comité du programme et budget
PCT	Traité de coopération en matière de brevets
PMA	Pays les moins avancés
PSMT	Plan stratégique à moyen terme
SMART	Précis, mesurable, réaliste, pertinent et assorti de délais
TIC	Technologies de l'information et de la communication
WPR	Rapport sur la performance de l'OMPI

LISTE DES PROGRAMMES DE L'OMPI TELS QUE DEFINIS DANS LE RAPPORT SUR LA PERFORMANCE EN 2020-2021

Programme 1 – Droit des brevets
Programme 2 – Marques, dessins et modèles industriels et indications géographiques
Programme 3 – Droit d’auteur et droits connexes
Programme 4 – Savoirs traditionnels, expressions culturelles traditionnelles et ressources génétiques
Programme 5 – Système du PCT
Programme 6 – Système de Madrid
Programme 7 – Centre d’arbitrage et de médiation de l’OMPI
Programme 8 – Coordination du Plan d’action pour le développement
Programme 9 – Afrique, pays arabes, Asie et Pacifique, pays d’Amérique latine et des Caraïbes, pays les moins avancés
Programme 10 – Pays en transition et pays développés
Programme 11 – Académie de l’OMPI
Programme 12 – Classifications internationales et normes
Programme 13 – Bases de données mondiales
Programme 14 – Services d’accès à l’information et aux savoirs
Programme 15 – Solutions opérationnelles pour les offices de propriété intellectuelle
Programme 16 – Économie et statistiques
Programme 17 – Promotion du respect de la propriété intellectuelle
Programme 18 – Propriété intellectuelle et défis mondiaux
Programme 19 – Communications
Programme 20 – Relations extérieures, partenariats et bureaux extérieurs
Programme 21 – Direction générale
Programme 22 – Gestion du programme et des ressources
Programme 23 – Gestion et mise en valeur des ressources humaines
Programme 24 – Services d’appui généraux
Programme 25 – Technologies de l’information et de la communication
Programme 26 – Supervision interne
Programme 27 – Services de conférence et services linguistiques
Programme 28 – Sécurité de l’information, des biens et des personnes
Programme 30 – Appui aux petites et moyennes entreprises (PME) et à la création d’entreprises
Programme 31 – Système de La Haye
Programme 32 – Système de Lisbonne

RESUME

1. L'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) évalue chaque année l'exécution de ses programmes sur la base d'une grille de résultats approuvée. Le présent rapport de la Division de la supervision interne (DSI) constitue une validation indépendante du Rapport sur la performance de l'OMPI durant l'exercice biennal 2020-2021, conformément au programme de supervision de la DSI pour 2022. Il s'agit du septième exercice de validation entrepris par la DSI depuis 2008. Les objectifs de cette validation sont les suivants :

- a) vérifier de manière indépendante la fiabilité et l'authenticité des informations relatives à l'exécution figurant dans le Rapport sur la performance de l'OMPI en 2020-2021; et
- b) assurer le suivi de l'état de mise en œuvre des recommandations du rapport antérieur de validation du rapport sur l'exécution du programme au moyen de preuves documentaires et autres à des fins de confirmation.

2. La validation portait notamment sur une évaluation des données relatives à l'exécution pour un indicateur d'exécution sélectionné au hasard pour chacun des programmes tel que consigné dans le Rapport sur la performance de l'OMPI en 2020-2021. La validation comprenait également des conclusions générales sur les progrès accomplis en matière d'amélioration du cadre de gestion axée sur les résultats au cours de l'exercice biennal considéré. Deux indicateurs d'exécution ont été retenus pour le programme 20, l'un pour les bureaux extérieurs et l'autre pour les relations extérieures et les partenariats¹. Il s'agissait de mieux rendre compte de l'activité des bureaux extérieurs dans l'exercice de validation.

3. Compte tenu de la situation créée par la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), la DSI a pris acte des efforts déployés pour maintenir un niveau de productivité relativement élevé. Si les résultats de la validation font apparaître une baisse des chiffres par rapport à l'exercice biennal 2018-2019, il ne s'agit que de diminutions légères, ce qui confirme les efforts déployés durant la période difficile traversée en 2020 et 2021. Les principales conclusions de cet exercice de validation sont résumées ci-après :

- a) trente données relatives à l'exécution (94%) ont été validées comme étant pertinentes et utiles en 2020-2021, contre 31 (97%) en 2018-2019;
- b) vingt-neuf données relatives à l'exécution (91%) ont été validées comme étant suffisantes et détaillées contre 30 (94%) en 2018-2019;
- c) vingt-huit données relatives à l'exécution (88%) ont été validées comme étant collectées efficacement et aisément accessibles, contre 31 (97%) en 2018-2019;
- d) vingt-huit données relatives à l'exécution (88%) ont été validées comme étant exactes et vérifiables contre 30 (94%) en 2018-2019;
- e) trente et une données relatives à l'exécution (97%) ont été validées comme étant présentées dans les délais contre 30 (94%) en 2018-2019, soit une augmentation;
- f) trente et une données relatives à l'exécution (97%) ont été validées comme étant claires et transparentes contre 30 (94%) en 2018-2019, soit une augmentation; et
- g) comme en 2018-2019, toutes les données relatives à l'exécution (32) avaient fait l'objet d'une auto-évaluation exacte de leur code de couleurs pour l'exercice biennal 2020-2021.

¹ Le nombre total de données relatives à l'exécution à l'examen est de 32 pour 31 programmes.

4. La validation a mis en évidence un cas où il n'y avait pas de données disponibles en raison notamment des difficultés causées par la pandémie du COVID-19 et de ses effets sur la formation et le renforcement des capacités, en particulier dans des régions où l'accès à l'Internet et aux autres technologies pertinentes est instable.
5. L'aperçu des indicateurs d'exécution au cours des deux derniers exercices biennaux fait apparaître une légère augmentation, passant de 279 en 2018-2019 à 288 en 2020-2021. Le nombre de résultats escomptés est resté stable au cours de l'exercice biennal 2020-2021, s'établissant à 38, soit le même nombre qu'en 2018-2019.
6. La recommandation en suspens de la validation du rapport 2016-2017 n'est plus applicable étant donné que les indicateurs d'exécution concernés ont été abandonnés pour l'exercice biennal 2022-2023.
7. La DSI note que la grille de résultats de l'OMPI a été rationalisée pour l'exercice biennal 2022-2023 afin de l'aligner sur un nouveau Plan stratégique à moyen terme (PSMT) pour 2022-2026. Le PSMT définit la vision et la mission de l'Organisation, appuyées sur quatre piliers stratégiques et sur la fondation. Le nombre de résultats escomptés a diminué, passant de 38 à 16, alors que les indicateurs d'exécution ont été ramenés de 288 durant l'exercice biennal 2020-2021 à 77 en 2022-2023. Cette évolution aura une incidence positive sur le processus de validation en réduisant le cycle et en permettant à la DSI de couvrir tous les indicateurs d'exécution sur deux exercices biennaux. Par conséquent, et parce qu'il s'agissait de la dernière validation fondée sur la grille précédente, la DSI n'a pas procédé à son examen habituel de la gestion axée sur les résultats à l'OMPI au moyen d'analyses et d'enquêtes auprès des chefs de programme, de leurs suppléants et des autres personnes chargées de rendre compte des performances.
8. À la suite de cet exercice de validation, la DSI adresse une recommandation au Département de la gestion des ressources humaines (DGRH), à savoir aligner la définition de son indicateur d'exécution sur les données relatives à l'exécution et les pratiques actuelles et améliorer le système actuel de recrutement afin de mieux rendre compte des données relatives à l'exécution. En outre, et compte tenu des modifications apportées au cadre de gestion axée sur les résultats dans le sillage du nouveau PSMT, la DSI prévoit d'entreprendre un audit et une évaluation combinés de la gestion axée sur les résultats en 2023.

1. INTRODUCTION

9. Le document du programme et budget approuvé fournit le cadre permettant de mesurer chaque année l'exécution du programme au sein de l'Organisation. À cette fin, le rapport sur la performance de l'OMPI est établi et soumis chaque année au Comité du programme et budget (PBC) de l'OMPI. Les programmes de l'OMPI autoévaluent et rendent compte de la réalisation des indicateurs d'exécution et la Division de l'exécution des programmes et du budget vérifie et synthétise les rapports de tous les programmes afin de produire le Rapport sur la performance de l'OMPI.
10. Il s'agit de la septième validation indépendante du Rapport sur la performance de l'OMPI réalisée par la DSI. Dans le cadre de cette validation, il a été tenu compte des différentes données communiquées aux fins du Rapport sur la performance de l'OMPI par les programmes de l'OMPI tels qu'ils sont définis dans le programme et budget de l'exercice biennal 2020-2021.

2. OBJECTIFS DE VALIDATION DU RAPPORT SUR LA PERFORMANCE DE L'OMPI

11. Les objectifs de cet exercice de validation sont les suivants :

- a) vérifier de manière indépendante la fiabilité et l'authenticité des informations contenues dans le Rapport sur la performance de l'OMPI en 2020-2021; et
- b) assurer le suivi de l'état de mise en œuvre des recommandations du rapport de validation précédent au moyen de preuves documentaires et autres à des fins de confirmation.

12. La validation comprend également, le cas échéant, des observations générales et des suggestions sur le renforcement du cadre de gestion axée sur les résultats.

3. PORTEE ET METHODOLOGIE DE LA VALIDATION DU RAPPORT SUR LA PERFORMANCE DE L'OMPI

13. Dans les validations antérieures de la DSI, deux indicateurs d'exécution, ont été sélectionnés pour le programme 20 – un pour les relations extérieures et les partenariats, et un autre pour les bureaux extérieurs –, afin d'intégrer les bureaux extérieurs dans l'exercice. Cette pratique a été reconduite avec un total de 32 indicateurs d'exécution² évalués dans le cadre du présent exercice de validation. La validation a consisté à vérifier et à valider les données relatives à l'exécution communiquées dans les soumissions individuelles au regard d'une série de critères³. La validation comprenait également une évaluation de l'exactitude du code de couleurs, un système d'auto-évaluation utilisé pour évaluer la réalisation de l'objectif fixé pour chaque indicateur d'exécution. Des explications détaillées sur les critères de validation figurent à l'annexe II du présent rapport. Dans le cadre de la méthodologie appliquée, la DSI a examiné les documents pertinents et a interrogé les principales parties prenantes, selon que de besoin. Le travail de validation sur le terrain a eu lieu entre le 1^{er} avril 2022 et le 18 mai 2022.

A) INFORMATIONS PRESENTÉES A L'AVANCE

14. Dans le cadre des travaux préparatoires à l'exercice de validation du rapport sur la performance, les informations suivantes ont été diffusées avant le lancement de l'exercice de validation :

- a) un message électronique, daté du 26 février 2022 et adressé à l'ensemble des chefs de programme de la Division de l'exécution des programmes et du budget, fournissant des lignes directrices et des délais pour l'établissement et la soumission des contributions au rapport sur la performance de l'OMPI; et
- b) un mémorandum daté du 7 février 2022, adressé à l'ensemble des chefs de secteur et des chefs de service concernés par le directeur DSI afin de les informer des principales étapes et des dates de l'exercice de validation indépendant.

B) ÉCHANTILLONNAGE ALEATOIRE

15. La DSI a organisé des réunions Skype™ avec les chefs de secteur, les chefs de programme concernés ou leurs suppléants ou représentants désignés, afin de sélectionner de

² Deux indicateurs d'exécution ont été retenus pour le programme 20.

³ Les critères sont les suivants : données pertinentes et utiles; suffisantes et détaillées; collectées efficacement et aisément accessibles; exactes et vérifiables; présentées dans les délais; et claires et transparentes.

manière aléatoire des indicateurs d'exécution pour leurs programmes respectifs aux fins de la validation. L'annexe III du présent rapport contient la liste des membres du personnel ayant participé à la sélection aléatoire des indicateurs d'exécution. Les indicateurs d'exécution sélectionnés de façon aléatoire représentent 11% (32 sur 288) du nombre total d'indicateurs pour l'exercice biennal 2020-2021. Des mesures ont été prises pour exclure les indicateurs sélectionnés lors du précédent exercice de validation. Les évaluations de validation pour chaque indicateur d'exécution sélectionné de manière aléatoire figurent à l'annexe I du présent rapport.

C) CADRE DE GESTION AXEE SUR LES RESULTATS MIS EN ŒUVRE PAR L'OMPI

16. Comme indiqué dans l'objectif stratégique IX, la gestion axée sur les résultats avait atteint un niveau de maturité plus élevé d'ici la fin de 2021, ce qui a facilité la conception et la mise en œuvre de la nouvelle vision et des grandes orientations stratégiques de l'Organisation, y compris la transformation du cadre stratégique de l'Organisation, qui a été restructuré sur la base des quatre piliers stratégiques et de la fondation.

17. Le PSMT pour 2022-2026 a été examiné par le PBC et approuvé par les États membres en 2021. Le programme de travail et budget de l'Organisation pour l'exercice biennal 2022-2023 a été restructuré pour passer d'une structure fondée sur les programmes à une structure par secteur plus stratégique, avec une série de résultats escomptés et d'indicateurs d'exécution nettement réduits. Le nombre de résultats escomptés et d'indicateurs d'exécution a respectivement diminué, passant de 38 à 16, et de 288 à 77, au cours de l'exercice biennal 2022-2023.

18. Par conséquent, et comme il s'agit de la dernière validation fondée sur la grille comprenant 288 indicateurs d'exécution et 38 résultats escomptés, la DSI n'a pas procédé à son examen habituel de la gestion axée sur les résultats au moyen d'analyses et d'enquêtes plus approfondies auprès des chefs de programme et des autres personnes chargées de rendre compte des résultats. En outre, la DSI note que cette évolution aura une incidence positive sur le processus de validation en réduisant le cycle de validation requis pour atteindre 100% des indicateurs d'exécution (la totalité de la couverture sera réalisée sur deux exercices biennaux). La DSI prévoit de procéder à un audit et une évaluation combinés de la gestion axée sur les résultats à l'OMPI en 2023 afin d'évaluer les premiers effets de ce changement dans la grille des résultats.

19. La DSI prend note en outre des améliorations ci-après apportées à la grille des résultats en 2020-2021 :

a) le barème de notation pour le Rapport sur la performance de l'OMPI 2020-2021 a été encore renforcé conformément aux recommandations du vérificateur externe des comptes, en ajustant l'échelle d'évaluation des indicateurs d'exécution afin de mieux rendre compte de l'état d'avancement de la réalisation des objectifs; et

b) le rapport sur l'état d'avancement du Plan-cadre d'équipement (annexe IX du Rapport sur la performance de l'OMPI) a été encore amélioré. En l'occurrence, les informations concernant les projets sous le seuil de 1 million de francs suisses ont été rationalisées. Cette approche différenciée tient compte de la proportionnalité des projets, conformément aux recommandations du vérificateur externe des comptes de l'OMPI.

20. Tout en prenant acte des modifications apportées à la grille des résultats et du passage d'une structure par programme à une structure par secteur, dans un souci de cohérence et de comparabilité, la DSI utilisera le terme "programmes" en lieu et place du terme "secteur" dans le présent rapport.

D) LIMITES

21. Comme cela a été le cas lors des exercices biennaux précédents, la principale limitation de la validation est liée à la méthode adoptée par la DSI, qui consiste à valider un indicateur d'exécution sélectionné de manière aléatoire par programme (à l'exception du programme 20). Cette approche pourrait déboucher sur des constatations et des conclusions qui ne reflètent pas nécessairement l'ensemble du cadre de gestion axée sur les résultats à l'OMPI. Toutefois, l'échantillonnage aléatoire reste la méthode la plus appropriée pour évaluer la qualité des données relatives à l'exécution avec une profondeur suffisante et raisonnable, compte tenu des limitations existantes telles que les contraintes de temps, la cohérence et la comparabilité. On trouvera des informations détaillées sur l'échantillon d'indicateurs d'exécution sélectionnés de manière aléatoire dans l'annexe IV.

E) ÉTAT D'AVANCEMENT DES RECOMMANDATIONS ISSUES DES PRECEDENTES VALIDATIONS

22. La recommandation en suspens issue de la validation du rapport 2016-2017 n'est plus applicable étant donné que les indicateurs d'exécution concernés ont été abandonnés pour l'exercice biennal 2022-2023. De fait, il n'y a pas de recommandations en suspens relatives à la validation du Rapport sur la performance de l'OMPI.

4. OBSERVATIONS RELATIVES A LA VALIDATION DU RAPPORT SUR LA PERFORMANCE DE L'OMPI

A) OBSERVATIONS GENERALES

23. Les résultats des évaluations de validation individuelles des programmes, effectuées sur la base des 32 indicateurs d'exécution sélectionnés de manière aléatoire et de leurs données relatives à l'exécution portant sur 31 programmes (deux indicateurs d'exécution ont été retenus pour le programme 20) ont donné lieu aux observations générales suivantes.

24. La validation des données relatives à l'exécution compte tenu des informations utilisées pour rendre compte des indicateurs d'exécution a abouti aux résultats récapitulés ci-après :

- a) trente données relatives à l'exécution (94%) ont été validées comme étant pertinentes et utiles en 2020-2021, contre 31 (97%) en 2018-2019;
- b) vingt-neuf données relatives à l'exécution (91%) ont été validées comme étant suffisantes et détaillées contre 30 (94%) en 2018-2019;
- c) vingt-huit données relatives à l'exécution (88%) ont été validées comme étant collectées efficacement et aisément accessibles, contre 31 (97%) en 2018-2019;
- d) vingt-huit données relatives à l'exécution (88%) ont été validées comme étant exactes et vérifiables contre 30 (94%) en 2018-2019;
- e) trente et une données relatives à l'exécution (97%) ont été validées comme étant présentées dans les délais contre 30 (94%) en 2018-2019, soit une augmentation; et
- f) trente et une données relatives à l'exécution (97%) ont été validées comme étant claires et transparentes contre 30 (94%) en 2018-2019, soit une augmentation.

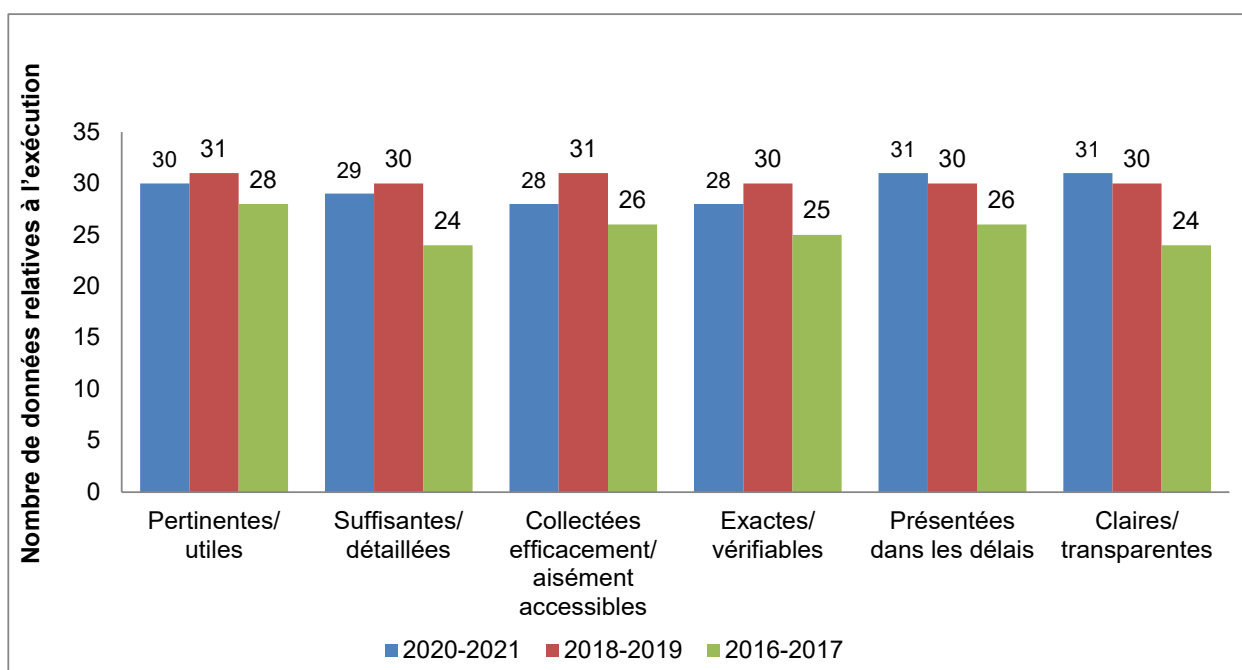
25. Dans l'ensemble, il a été jugé que 30 données relatives à l'exécution (94%) répondaient suffisamment aux critères de validation, qu'une donnée y répondait partiellement et qu'une donnée n'y répondait pas du fait de l'absence de données disponibles.

26. Le nombre de données relatives à l'exécution ayant fait l'objet d'une auto-évaluation exacte par rapport au code de couleurs est resté le même que dans le Rapport sur la performance de l'OMPI 2018-2019, à savoir 32 (100%).

27. Si les résultats ont diminué par rapport à l'exercice biennal précédent, la DSI reconnaît qu'ils restent relativement élevés, compte tenu de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les activités de l'Organisation en 2020 et 2021. La qualité globale des données relatives à l'exécution est néanmoins restée élevée, avec une évaluation comprise entre 91% et 97% pour quatre des six critères de validation et une note globale de 92%.

28. À titre de comparaison, les figures ci-dessous montrent l'évolution de l'évaluation pour chaque critère au cours des trois derniers exercices biennaux.

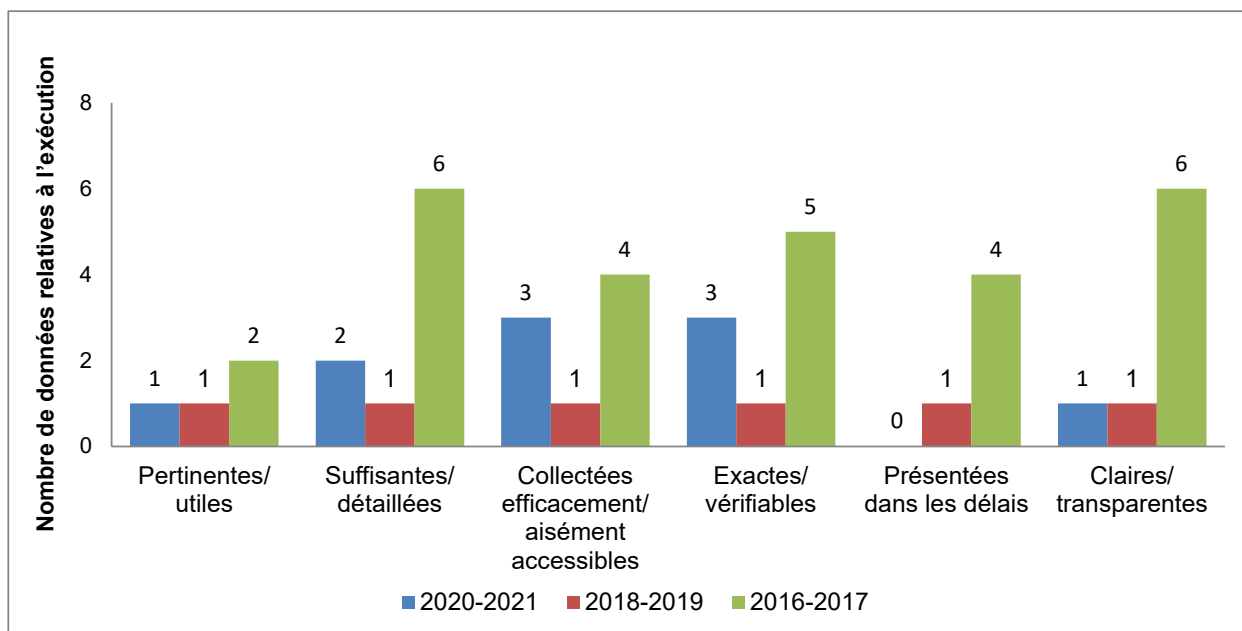
Figure A : Données relatives à l'exécution ayant répondu aux critères au cours des trois derniers exercices biennaux



Source : données compilées par la DSI

29. La figure A ci-dessus compare le nombre de données relatives à l'exécution ayant suffisamment rempli les critères de validation durant les trois derniers exercices biennaux. Par rapport au dernier exercice biennal, on observe de légères diminutions et deux cas où les résultats ont légèrement augmenté : respect des délais et transparence.

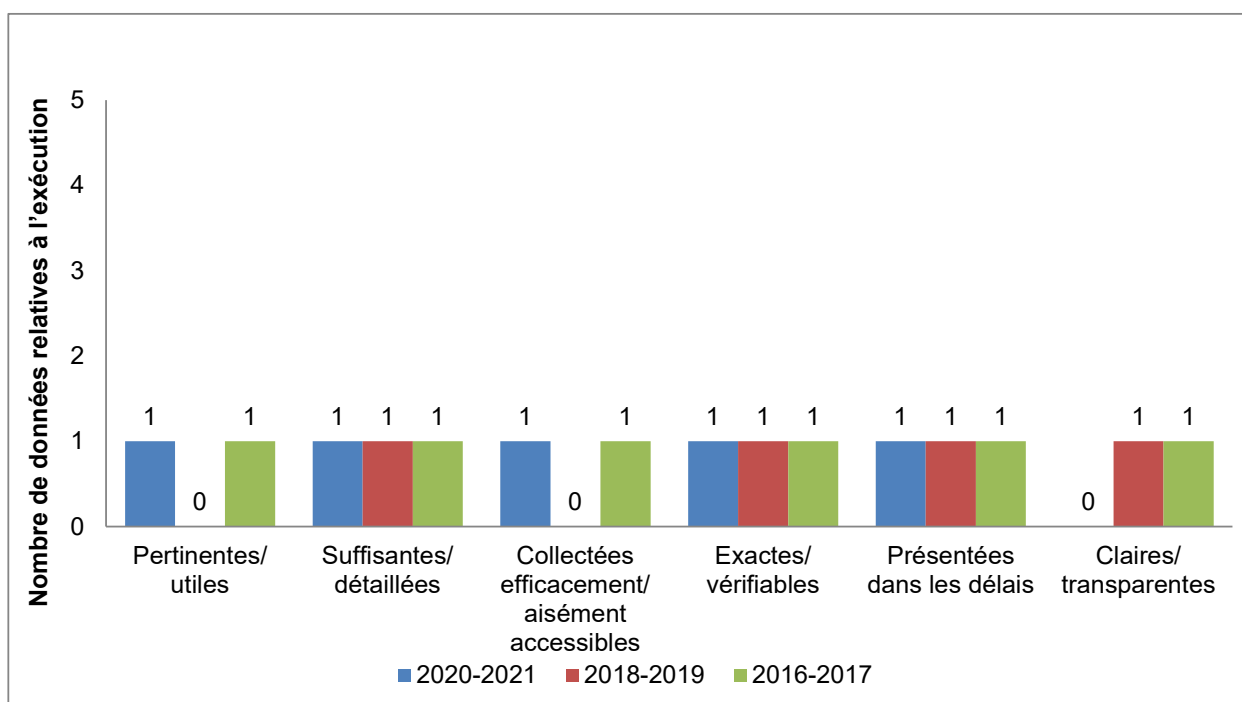
Figure B : Données relatives à l'exécution ayant partiellement répondu aux critères au cours des trois derniers exercices biennaux



Source : données compilées par la DSI

30. Comme il ressort de la figure B ci-dessus, le nombre de programmes ayant fourni des données relatives à l'exécution ne répondant que partiellement aux critères a augmenté, passant de six à 10 par rapport à l'exercice biennal 2018-2019. Cette situation est cohérente compte tenu de l'effet des mesures restrictives en place et de l'impact global de la pandémie.

Figure C : Données relatives à l'exécution n'ayant pas répondu aux critères au cours des trois derniers exercices biennaux



Source : données compilées par la DSI

31. Selon la figure C ci-dessus, le nombre de données relatives à l'exécution n'ayant pas répondu aux critères de validation a légèrement augmenté, passant de quatre à cinq en 2020-2021 par rapport à l'exercice biennal 2018-2019.

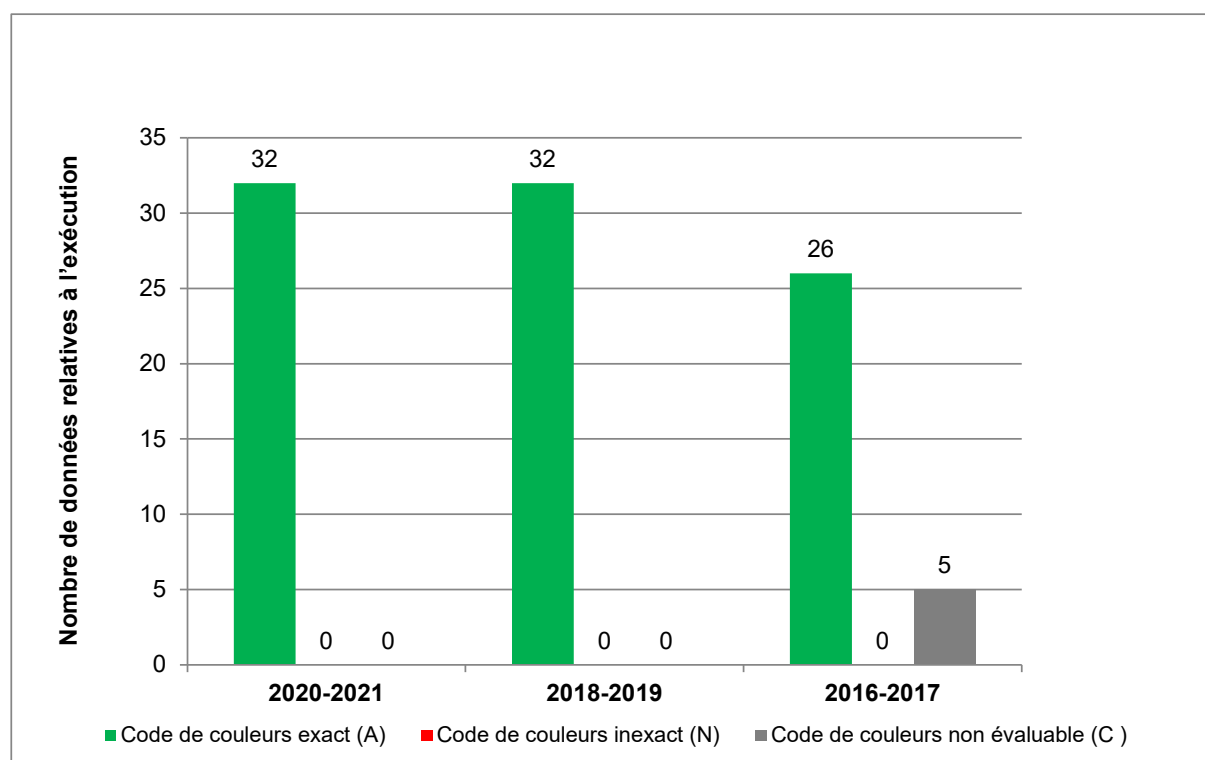
Tableau 1. Résumé des résultats de la validation

Critères	Répondent suffisamment aux critères		Répondent partiellement aux critères		Ne répondent pas aux critères	
	Nombre de données relatives à l'exécution	%	Nombre de données relatives à l'exécution	%	Nombre de données relatives à l'exécution	%
Pertinentes/utiles	30	94%	1	3%	1	3%
Suffisantes/détaillées	29	91%	2	6%	1	3%
Collectées efficacement/aisément accessibles	28	88%	3	9%	1	3%
Exactes/vérifiables	28	88%	3	9%	1	3%
Présentées dans les délais	31	97%	0	0%	1	3%
Claires/transparentes	31	97%	1	3%	0	0%
	Exact		Non évaluable		Inexact	
	Nombre de données relatives à l'exécution	%	Nombre de données relatives à l'exécution	%	Nombre de données relatives à l'exécution	%
Exactitude du code de couleurs	32	100%	0	0%	0	-

Source : données compilées par la DSI

32. Le tableau 1 ci-dessus indique le nombre et le pourcentage de données relatives à l'exécution, parmi les 32 données examinées, ayant rempli chaque critère suffisamment, partiellement, ou ne l'ayant pas rempli. Par exemple, 30 données relatives à l'exécution (94%), parmi les 32 données sélectionnées au hasard, étaient pertinentes et utiles, une donnée relative à l'exécution était partiellement pertinente et utile, et une donnée relative à l'exécution n'était ni pertinente ni utile.

33. Le tableau 1 résume également l'exactitude du code de couleurs, à savoir le nombre de cas où l'auto-évaluation des indicateurs d'exécution par rapport aux objectifs fixés était exacte. Une analyse plus détaillée du code de couleurs durant les trois derniers exercices biennaux est présentée ci-dessous.

Figure D : Exactitude du code de couleurs au cours des trois derniers exercices biennaux

Source : données compilées par la DSI

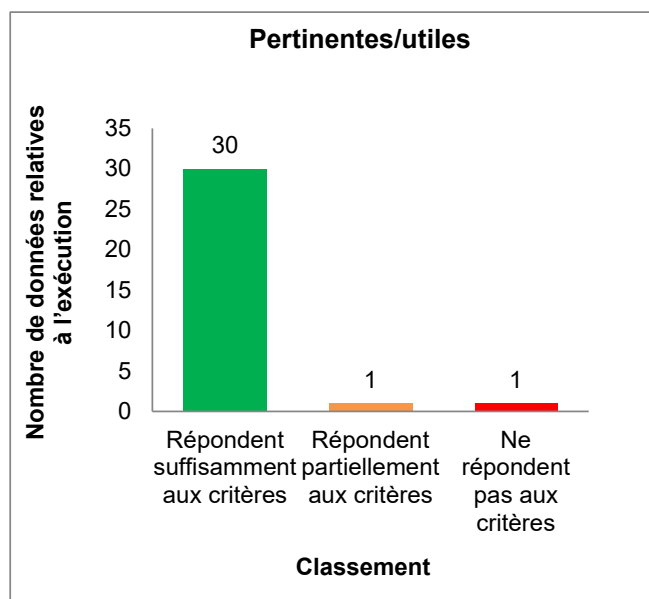
34. La figure D montre l'évolution de l'exactitude du code de couleurs au cours des trois derniers exercices biennaux. Le code de couleurs se décline en cinq niveaux : pleinement atteint, partiellement atteint, non atteint, non évaluable⁴ et abandonné. La validation a permis d'évaluer l'exactitude des indicateurs d'exécution en fonction des données relatives à l'exécution ayant été fournies. Les résultats montrent que, comme en 2018-2019, le code de couleurs de toutes les données relatives à l'exécution était exact.

B) OBSERVATIONS POUR LA VALIDATION PAR CRITERE

i) Pertinentes/utiles

35. Ce critère a pour objet de déterminer le degré de pertinence et d'utilité des informations utilisées pour faire rapport sur les indicateurs d'exécution et les résultats escomptés ainsi que sur l'exécution du programme en général, en particulier pour mesurer les progrès significatifs et les succès escomptés. Il permettait également de déterminer si la quantification et la communication des données relatives à l'exécution comprenaient des informations qui couvrent tous les aspects importants de l'exécution exprimés à travers les résultats escomptés et les indicateurs d'exécution.

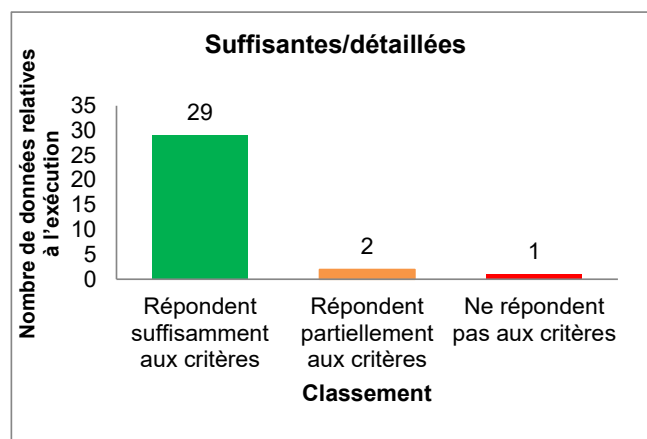
36. Les données relatives à l'exécution pour 94% des indicateurs d'exécution (30) répondaient suffisamment à ce critère, tandis que les données fournies par un programme ne répondaient que partiellement à ce critère (programme 23) et que les données fournies par un autre ne répondaient pas au critère (programme 4).



ii) Suffisantes/détaillées

37. Ce critère a permis de déterminer s'il y avait dans les données relatives à l'exécution des informations suffisantes et détaillées pour mesurer les progrès accomplis au regard de l'indicateur d'exécution, et si les données relatives à l'exécution englobaient toutes les informations qui étaient disponibles pour faire cette évaluation.

38. Dans l'ensemble, 91% des programmes (29) ont fourni des données suffisantes et suffisamment détaillées pour permettre une mesure efficace des indicateurs d'exécution sélectionnés au regard des résultats escomptés. Deux programmes ont fourni des données relatives à l'exécution qui répondaient partiellement au critère (programmes 23 et 30), tandis qu'un autre programme a fourni des données relatives à l'exécution qui ne répondaient pas au critère (programme 4).

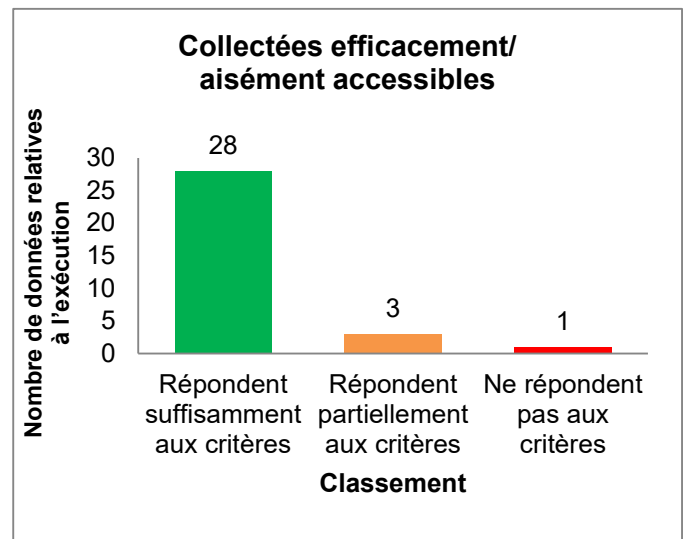


⁴ **Non évaluable** s'applique lorsque l'évaluation de l'exécution n'est pas faisable compte tenu du niveau de référence, et lorsque les données relatives à la cible n'ont pas été correctement définies ou ne sont pas comparables, ou encore lorsque les données relatives à l'exécution sont insuffisantes pour déterminer le code de couleurs.

iii) Collectées efficacement/aisément accessibles

39. Ce critère sert à déterminer si les données relatives à l'exécution sont collectées efficacement et facilement accessibles et s'ils existent des systèmes appropriés pour enregistrer, communiquer et analyser ces données.

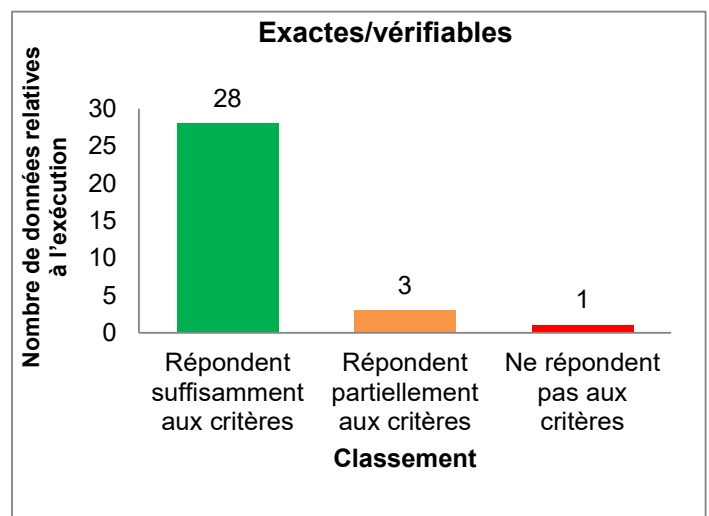
40. Quatre-vingt-huit pour cent des programmes (28) ont fourni des données remplissant suffisamment ce critère, les personnes en charge des indicateurs d'exécution ayant mis en place des systèmes et des outils pour collecter, analyser et communiquer les données de manière efficace et rationnelle. Trois données relatives à l'exécution répondaient partiellement au critère (programmes 1, 11 et 23), et une donnée relative à l'exécution ne répondait pas au critère (programme 4).



iv) Exactes/vérifiables

41. Ce critère vise à évaluer si les données relatives à l'exécution reposent sur des justificatifs clairs de telle sorte que les processus qui servent à mesurer l'exécution puissent être validés avec certitude.

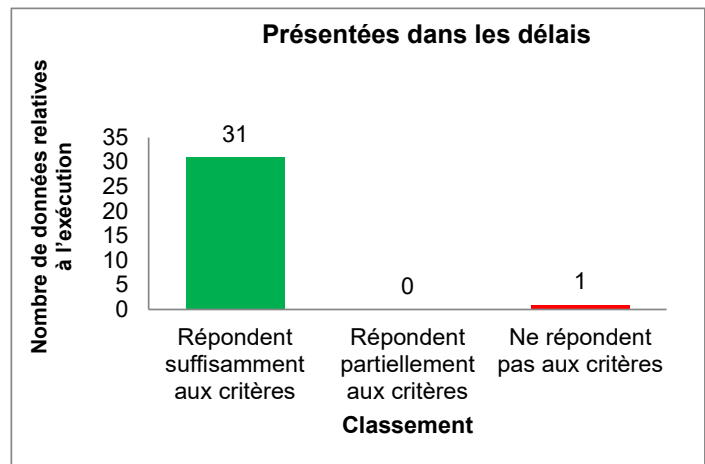
42. Les données relatives à l'exécution fournies par 88% des programmes (28) étaient exactes et vérifiables au moyen des documents pertinents qui, dans certains cas, étaient disponibles sur les sites Web internes et externes de l'OMPI. Trois données relatives à l'exécution étaient partiellement vérifiables ou exactes au regard de l'indicateur d'exécution (programmes 9, 23 et 27), et une donnée relative à l'exécution ne répondait pas au critère (programme 4).



v) Présentées dans les délais

43. Ce critère vise à s'assurer que des données sont produites de façon régulière afin de suivre les progrès et de rendre des comptes sur les données relatives à l'exécution dans le respect des délais.

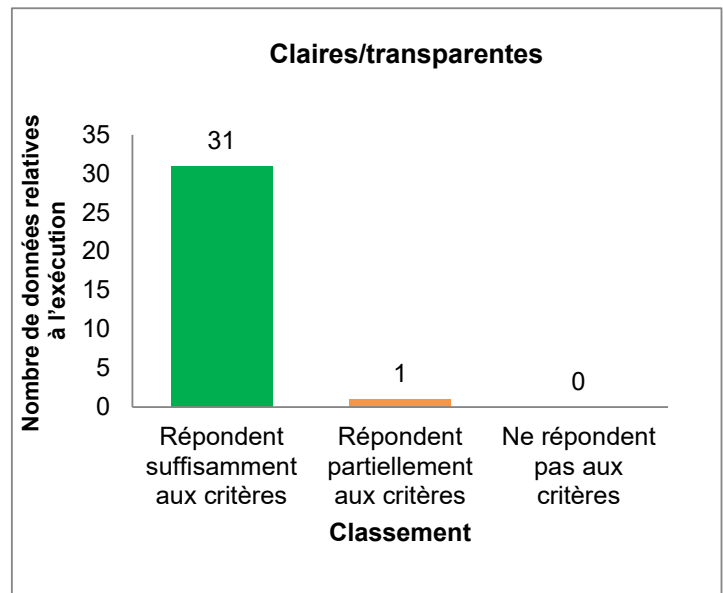
44. La communication des données relatives à l'exécution et des informations connexes dans les délais a été constatée dans 97% des programmes (31), ce qui a permis de suivre régulièrement les progrès accomplis au regard des indicateurs d'exécution. Une donnée relative à l'exécution ne répondait pas au critère (programme 4).



vi) Clares/transparentes

45. Ce critère vise à déterminer si les données relatives à l'exécution sont compréhensibles par les destinataires et leur permettent de prendre des décisions avec une relative sécurité. La transparence concerne le degré de visibilité de la présentation des informations faite d'une manière ouverte, claire, factuelle, neutre et cohérente, sur la base de preuves documentaires.

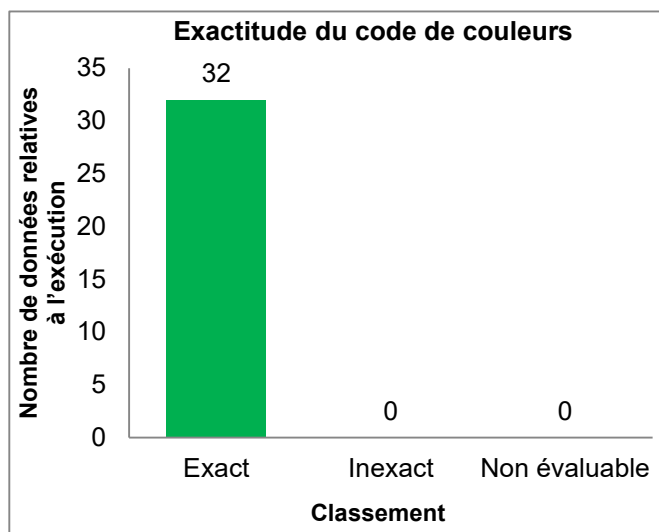
46. Sur les 32 indicateurs d'exécution échantillonnés, 97% (31) répondaient aux critères de clarté et de transparence. En outre, si une donnée relative à l'exécution n'était pas disponible (programme 4), la DSI a constaté que les défis et difficultés rencontrés pour saisir cette donnée avaient été communiqués de manière claire et transparente. Enfin, une donnée relative à l'exécution répondait partiellement au critère (programme 20).



vii) Exactitude du code de couleurs (TLS)

47. Une évaluation de l'exactitude du code de couleurs a été faite pour vérifier si les notations d'auto-évaluation pouvaient être justifiées sur la base des informations présentées pour étayer les données relatives à l'exécution utilisées pour rendre compte de l'indicateur d'exécution.

48. L'auto-évaluation du code de couleurs était exacte dans tous les cas échantillonnés.



5. VUE D'ENSEMBLE DU CADRE D'EXECUTION

49. Les indicateurs d'exécution sont les principaux facteurs permettant aux programmes de mesurer leurs efforts pour atteindre les résultats escomptés de l'OMPI, et leur qualité détermine la qualité et la pertinence des données relatives à l'exécution utilisées pour mesurer l'indicateur d'exécution. Par conséquent, l'élaboration d'indicateurs d'exécution SMART⁵ est essentielle pour s'assurer que les paramètres appropriés sont utilisés afin de mesurer correctement la réalisation des résultats escomptés au moyen de données relatives à l'exécution pertinentes et utiles.

i) Indicateurs d'exécution et résultats escomptés

50. Un aperçu des indicateurs d'exécution au cours des trois derniers exercices biennaux (2016-2017, 2018-2019 et 2020-2021) montre que l'évolution des indicateurs d'exécution est corrélée à celle du résultat escompté. En conséquence, et dans le cadre des efforts déployés pour faire évoluer le dispositif de gestion axée sur les résultats, le nombre de résultats escomptés est resté stable (38) en 2020-2021, comme en 2018-2019. Le nombre d'indicateurs d'exécution a augmenté, passant de 279 en 2018-2019 à 288 en 2020-2021, ce qui est également supérieur au nombre d'indicateurs d'exécution en 2016-2017. La figure E ci-dessous présente des informations détaillées sur l'évolution des indicateurs d'exécution et des résultats escomptés par programme sur trois exercices biennaux.

51. L'analyse des indicateurs d'exécution dont il était été rendu compte dans le Rapport sur la performance de l'OMPI en 2020-2021 a fait apparaître que deux évaluations d'indicateurs d'exécution établies au cours des exercices précédents avaient été abandonnées⁶. Il y avait 19 indicateurs d'exécution et 32 évaluations d'indicateurs d'exécution qui n'étaient pas évaluables. Le Rapport sur la performance de l'OMPI en 2020-2021 montre que, sur ces 19 indicateurs d'exécution, 15 avaient été établis au cours des exercices précédents et quatre avaient été introduits au cours de l'exercice biennal 2020-2021. Les 32 évaluations

⁵ Précis, mesurable, réaliste, pertinent et assorti de délais.

⁶ Certains indicateurs d'exécution font l'objet de notations/évaluations multiples, donnant lieu à des objectifs multiples, ou à des unités multiples rendant compte individuellement d'un même objectif, d'où les différentes notations du code de couleurs.

d'indicateurs d'exécution qui n'étaient pas évaluables comprenaient 11 nouvelles évaluations (2020-2021) et 21 évaluations correspondant à des exercices précédents.

52. La DSI a noté que des indicateurs d'exécution continuaient d'être créés, reformulés, désagrégés ou abandonnés, notamment pour être améliorés, clarifiés et mieux reliés aux résultats escomptés.

Figure E : Indicateurs d'exécution et résultats escomptés par programme sur trois exercices biennaux

Programme	Nombre total d'indicateurs en 2016-2017	Nombre total d'indicateurs en 2018-2019	Nombre total d'indicateurs en 2020-2021
Prog1	6	7	7
Prog 2	4	5	5
Prog 3	17	14	10
Prog 4	2	5	4
Prog 5	10	11	11
Prog 6	16	15	15
Prog 7	4	4	4
Prog 8	5	6	6
Prog 9	21	29	32
Prog 10	13	13	14
Prog 11	8	7	5
Prog 12	4	5	5
Prog 13	9	13	13
Prog 14	6	3	8
Prog 15	3	5	5
Prog 16	5	5	7
Prog 17	6	4	4
Prog 18	12	11	8
Prog 19	10	10	13
Prog 20	22	17	18
Prog 21	12	11	16
Prog 22	12	10	12
Prog 23	12	10	10
Prog 24	15	13	14
Prog 25	5	6	5
Prog 26	5	5	5
Prog 27	5	4	5
Prog 28	10	7	7
Prog 29	0	0	0
Prog 30	11	9	6
Prog 31	10	10	9
Prog 32	7	5	5
Total, Indicateurs d'exécution	287	279	288
Total, Résultats escomptés	39	38	38

Source : Programme et budget de l'OMPI pour les exercices 2016-2017, 2018-2019 et 2020-2021

ii) Qualité des indicateurs d'exécution

53. Ainsi qu'il ressort des précédents rapports de validation, la DSI reconnaît la valeur ajoutée des indicateurs d'exécution axés sur les produits dans la conduite des activités du programme et le suivi des effets et résultats immédiats de ces activités. La DSI note néanmoins que les indicateurs d'exécution axés sur les produits ne contribuent que partiellement à la collecte des informations nécessaires à l'évaluation des progrès accomplis pour atteindre les résultats escomptés. Par conséquent, continuer d'élaborer des indicateurs axés sur les résultats et des indicateurs axés sur l'impact permettrait de mesurer les résultats à moyen et à long terme générés par les produits des activités du programme, et permettrait de fournir des preuves plus évidentes afin d'évaluer la contribution en vue de l'obtention des résultats escomptés.

54. Bien qu'aucune enquête n'ait été menée au cours de cet exercice de validation, la DSI s'est entretenue avec différents chefs de service et autres membres du personnel responsables des indicateurs d'exécution dans le cadre du processus de validation.

55. Les parties prenantes internes ayant été sollicitées par la DSI continuent de souligner la qualité et la pertinence des indicateurs d'exécution. Les observations formulées ont notamment concerné :

- a) la capacité ou l'incapacité des programmes d'influencer les indicateurs d'exécution, du fait que la réalisation des résultats dépend d'un tiers;
- b) les cas où l'indicateur d'exécution a été modifié au cours de l'exercice biennal, entraînant des changements dans les données relatives à l'exécution; et
- c) la valeur limitée de certains indicateurs d'exécution pour évaluer la performance, du fait que ces indicateurs se concentrent sur des aspects quantitatifs et non qualitatifs. La DSI a également identifié un cas où une amélioration est nécessaire afin de recenser les initiatives pouvant être considérées comme des données relatives à l'exécution (programme 20). Il est important que l'accent soit mis sur la qualité, la pertinence et la contribution de ces initiatives plutôt que sur leur quantité uniquement.

56. La DSI continue d'encourager les programmes qui recensent des indicateurs d'exécution qui ne sont pas bien conçus ou suffisamment reliés aux résultats escomptés à collaborer avec la Division de l'exécution des programmes et du budget pour y remédier.

iii) Objectifs et niveaux de référence

57. Une mise à jour des niveaux de référence est effectuée au début de chaque exercice biennal afin de s'assurer que les sont alignés sur la situation en fin d'exercice et réinitialiser les objectifs qui auraient été atteints à la fin de l'exercice biennal précédent. La DSI a noté que lors de l'examen des niveaux de référence associés à des indicateurs d'exécution uniques (288), 229 niveaux de référence et 35 objectifs avaient été actualisés dans le Rapport sur la performance 2020-2021.

58. La validation de l'échantillon des données relatives à l'exécution pour leurs indicateurs d'exécution respectifs a permis d'identifier les cas dans lesquels les objectifs avaient été fixés en dessous des niveaux de référence. Ces cas se produisent du fait que l'Organisation fixe des seuils, car il n'est pas raisonnable d'augmenter continuellement les objectifs. Par exemple, un objectif de 85% de taux de satisfaction dans les enquêtes est considéré comme pleinement atteint, même si le dernier niveau de référence était supérieur à cet objectif. À l'avenir et par souci de clarté, la Division de l'exécution des programmes et du budget utilisera le terme "point de référence" au lieu de "niveau de référence" pour indiquer ces cas. En outre, il y a eu un cas où l'objectif est resté constant pendant trois exercices biennaux (programme 7).

59. Prenant acte des activités en cours concernant la définition des niveaux de référence et objectifs, la DSI souligne que les objectifs sont un élément clé pour mesurer et jauger les progrès dans la réalisation des indicateurs d'exécution et des résultats escomptés.

6. CONCLUSIONS DE LA VALIDATION DU RAPPORT SUR LA PERFORMANCE

60. Bien que les résultats de la validation 2020-2021 des données relatives à l'exécution de 32 indicateurs d'exécution sélectionnés au hasard soient légèrement inférieurs à ceux de 2018-2019, ils restent louables si l'on considère le contexte de la pandémie de COVID-19, dont les effets se sont fait ressentir en 2020 et 2021. Dans l'ensemble, l'exercice de validation a permis de réaffirmer les améliorations constantes apportées au dispositif de gestion axée sur les résultats de l'Organisation et de souligner les efforts déployés par les programmes pour continuer d'être performants tout en faisant face aux défis posés par la pandémie. Les observations qui suivent sont fondées, entre autres, sur la validation des données relatives à l'exécution, l'examen des indicateurs d'exécution au regard des critères SMART et des

principes de la gestion axée sur les résultats, des discussions avec les programmes et de l'examen des documents pertinents, y compris les rapports précédents.

A) CALCUL DE L'INDICATEUR D'EXECUTION RELATIF AUX DELAIS DE RECRUTEMENT DU DGRH

61. Le calcul de l'indicateur d'exécution relatif au délai de recrutement est effectué sur la base du nombre de semaines à compter de la publication du poste jusqu'à la décision finale au cours d'une année civile donnée. En outre, le calcul repose uniquement sur les mises au concours de postes de durée déterminée. Au fil du temps et en raison de circonstances atténuantes, on a observé une évolution des données relatives à l'exécution pour cet indicateur d'exécution. Par exemple, depuis que l'indicateur d'exécution a été défini et que ses critères d'évaluation ont été établis, le DGRH a introduit les recrutements à partir des listes de réserve. Ces listes ont permis de réduire les délais de recrutement, notamment pour les postes génériques. En outre, les discussions avec le DGRH indiquent que l'utilisation de ces listes et leur inclusion dans le calcul du délai de recrutement sont conformes aux pratiques de recrutement des organisations appliquant le régime commun des Nations Unies.

62. Par conséquent, pour améliorer la pertinence et l'exactitude des données relatives à l'exécution pour l'indicateur d'exécution, le DGRH doit revoir la définition du délai de recrutement, afin de l'aligner sur la pratique actuelle. En outre, l'efficacité des rapports sur cet indicateur peut être améliorée en apportant des changements appropriés aux capacités du système de recrutement en matière d'établissement de rapports.

63. Pour l'avenir, le DGRH a indiqué que l'indicateur d'exécution n'a pas été reporté à l'exercice 2022-2023, et qu'il sera signalé aux parties prenantes internes concernées et inclus dans les rapports du DGRH.

B) POURSUITE DE L'AMELIORATION DU DISPOSITIF DE GESTION AXEE SUR LES RESULTATS

64. Avec la publication du PSMT pour 2022-2026, et l'introduction des quatre piliers stratégiques et de la fondation, la grille des résultats de l'OMPI a considérablement évolué, avec une diminution de 58% du nombre de résultats escomptés et de 73% du nombre d'indicateurs d'exécution dans le dispositif 2022-2023. En conséquence, le dispositif de gestion axée sur les résultats de l'OMPI a été simplifié pour se concentrer sur des paramètres pertinents qui mesurent les progrès accomplis dans la réalisation des piliers stratégiques et de la fondation.

65. La DSI souhaite mettre l'accent sur la possibilité de garantir que les indicateurs d'exécution qui ont été conservés ou développés dans ce dispositif restructuré soient pleinement pertinents et établissent un équilibre entre la mesure des réalisations, des résultats et des effets. En outre, et ainsi qu'il ressort des discussions avec les parties prenantes, l'Organisation doit continuer de mettre en place des mesures pour améliorer les outils et les systèmes permettant la saisie de données relatives à l'exécution, et promouvoir le partage d'informations en tant que facteur d'efficacité et d'efficience. La promotion d'une culture institutionnalisée du partage des connaissances reste un facteur de réussite essentiel.

66. À l'avenir, la DSI encourage les programmes à continuer de collaborer avec la Division de l'exécution des programmes et du budget pour évaluer leurs indicateurs d'exécution au regard de critères SMART, afin de s'assurer que les indicateurs d'exécution sont correctement conçus et reliés aux résultats escomptés connexes. De même, des efforts continus doivent être déployés en vue d'améliorer les outils destinés à favoriser la collecte de données et le partage des connaissances au sein de l'Organisation.

7. RECOMMANDATIONS ISSUES DE LA VALIDATION DU RAPPORT SUR LA PERFORMANCE

67. La DSI formule la recommandation suivante :

Recommandation
<p>Le Département de la gestion des ressources humaines (DGRH) doit, en coordination avec les parties prenantes internes concernées, redéfinir l'indicateur d'exécution relatif au délai de recrutement afin de l'aligner sur les pratiques actuelles, et améliorer la capacité d'établissement de rapports au sein du système de recrutement afin de générer efficacement des données pour cet indicateur.</p> <p>(Priorité : Moyenne)</p>

8. SUIVI SUR L'ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS FORMULEES DANS LES RAPPORTS DE VALIDATION ANTERIEURS

Complètement mises en œuvre		
Partiellement mises en œuvre		
Pas mises en œuvre		
Plus applicables		
Recommandations figurant dans les précédents rapports de validation	Situation dans le WPR 2018-2019	Observations sur la mise en œuvre des recommandations
<p>[WPR 2016-2017] Recommandation n° 1.a. :</p> <p>Le programme 9 de l'OMPI (Afrique, pays arabes, Asie et Pacifique, pays d'Amérique latine et des Caraïbes, pays les moins avancés) devrait collaborer avec la Division de l'exécution des programmes et du budget pour évaluer son indicateur d'exécution intitulé "Pourcentage de participants des ateliers de l'OMPI qui appliquent les compétences ainsi acquises dans leur travail", afin de : i) identifier et trouver des solutions aux causes sous-jacentes qui créent des difficultés à l'heure de mesurer efficacement les données relatives à l'exécution pour ces indicateurs; ii) se mettre en contact avec d'autres programmes ayant des indicateurs similaires pour obtenir des conseils et des bonnes pratiques sur les méthodes utilisées pour mesurer ces indicateurs; et/ou iii) envisager de repenser la conception des indicateurs d'exécution pour mieux mesurer et communiquer les résultats escomptés associés.</p>		<p>Cette recommandation n'est plus applicable, car cet indicateur d'exécution a été abandonné pour l'exercice biennal 2022-2023.</p>

REMERCIEMENTS

La DSI souhaite remercier tous les collègues concernés de l'OMPI pour leur assistance et leur coopération durant cette mission, compte tenu notamment des difficultés rencontrées dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Établi par : M. Adan Ruiz Villalba, M. Alain Garba, Mme Julia Engelhardt, M. Dainis Reinieks, M. Bevan Chishimba et Mme Veridiana Mansour Mendes.

Relu et approuvé par : M. Rajesh Singh, directeur de la DSI.

TABLEAU DES RECOMMANDATIONS

N°	Recommandations	Priorité	Personne(s) responsable(s)	Autre partie prenante	Observation de la direction et plan d'action	Délai
1.	Le Département de la gestion des ressources humaines (DGRH) devrait, en coordination avec les parties prenantes internes concernées, redéfinir l'indicateur d'exécution relatif au délai de recrutement afin de l'aligner sur les pratiques actuelles et améliorer la capacité d'établissement de rapports au sein du système de recrutement pour générer efficacement des données pour cet indicateur.	Moyenne	Responsable, Groupe de l'expérience employés	Division des solutions intégrées	<ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="1480 344 1888 504">i. Examiner les possibilités de saisir le recrutement de la liste de réserve dans le cadre du système de recrutement. <li data-bbox="1480 544 1888 831">ii. Ajuster la définition du délai de recrutement afin de bien rendre compte du début de la procédure de recrutement, soit par la publication d'un avis de vacance de poste, soit par l'utilisation d'une liste de réserve. 	31.12.2022















ANNEXES

Annexe I.	ÉVALUATIONS DE LA VALIDATION, Y COMPRIS CLASSEMENT
Annexe II.	DÉFINITION DES CRITÈRES DE VALIDATION
Annexe III.	RÉUNIONS D'ÉCHANTILLONNAGE
Annexe IV.	GRILLE DE VALIDATION
















[Les annexes suivent]

ANNEXE I – ÉVALUATIONS DE LA VALIDATION, Y COMPRIS CLASSEMENT



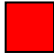











Indicateur d'exécution du programme 1 : nombre et pourcentage d'États membres satisfaits des conseils juridiques et de politique générale fournis.

1. Évaluation des données relatives à l'exécution			
Classement :			
	Répond suffisamment aux critères		Répond partiellement aux critères
			Ne répond pas aux critères
	Critères applicables aux données relatives à l'exécution		Observations/limites des données
1.a.	Pertinentes/utiles		Les données relatives à l'exécution sont pertinentes car elles mesurent la contribution à l'élaboration de cadres législatifs, réglementaires et politiques de propriété intellectuelle adaptés et équilibrés. Ces données sont utilisées pour adapter les services fournis en conséquence, le cas échéant. Les données relatives à l'exécution sont utiles car les commentaires reçus en réponse aux enquêtes permettent d'améliorer la prestation des services et d'identifier les besoins futurs ou les activités de suivi.
1.b.	Suffisantes/détaillées		Les données relatives à l'exécution reprennent les données recueillies dans le cadre des enquêtes menées par les programmes de l'OMPI et résument les résultats de manière concise. Le programme s'est constamment efforcé de recueillir des commentaires. Malheureusement, moins de 50% des personnes interrogées ont répondu. Compte tenu du nombre de personnes ayant répondu, il est conseillé, du point de vue statistique, de viser à l'avenir un minimum de 50% des pays couverts.
1.c.	Collectées efficacement/aisément accessibles		Les données relatives à l'exécution sont aisément accessibles sur demande. Le système de classement est très bien organisé et la navigation est simple. Néanmoins, il serait avantageux de mettre à niveau les processus et systèmes de collecte de données du programme car le processus actuel accroît inutilement la charge de travail.
1.d.	Exactes/vérifiables		Les données relatives à l'exécution sont exactes et vérifiables grâce aux données disponibles.
1.e.	Présentées dans les délais		Les données relatives à l'exécution et les commentaires reçus dans le cadre de l'enquête sont présentés régulièrement et dans les délais aux responsables de la mise en œuvre des activités pour que des mesures soient prises.
1.f.	Claires/transparentes		Les données relatives à l'exécution sont présentées de manière claire et transparente.
1.g.	Conclusions sur les données relatives à l'exécution		Sur la base de l'évaluation des informations fournies, on peut conclure que les données relatives à l'exécution répondent suffisamment aux critères.
2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs			
Classement :			
	Code de couleurs exact		Code de couleurs inexact
			Code de couleurs non évaluable
2.a.	Exactitude du code de couleurs		Sur la base des données relatives à l'exécution fournies pour l'indicateur d'exécution sélectionné, le classement d'auto-évaluation indiquant "pleinement atteint" est exact.
2.b.	Commentaires du programme		Sans commentaires.




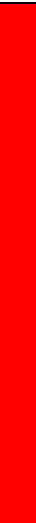
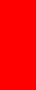
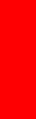
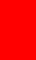
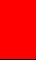

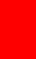




Indicateur d'exécution du programme 2 : nombre de ratifications du Traité de Singapour ou d'adhésions à ce traité.

1. Évaluation des données relatives à l'exécution		
Classement :		
	Répond suffisamment aux critères	 Répond partiellement aux critères  Ne répond pas aux critères
	<i>Critères applicables aux données relatives à l'exécution</i>	<i>Observations/limites des données</i>
1.a.	Pertinentes/utiles	 Les données relatives à l'exécution sont pertinentes et utiles car elles contribuent à la réalisation de l'objectif que l'Organisation s'est fixé, à savoir l'augmentation du nombre de nouvelles ratifications du Traité de Singapour ou d'adhésions à ce traité.
1.b.	Suffisantes/détaillées	 Les données relatives à l'exécution sont suffisantes et détaillées car elles indiquent le nombre de nouvelles ratifications du Traité de Singapour ou d'adhésions à ce traité.
1.c.	Collectées efficacement/aisément accessibles	 Les données relatives à l'exécution sont aisément accessibles et vérifiables par les parties prenantes concernées. En outre, le système d'enregistrement des données relatives aux ratifications du Traité de Singapour ou d'adhésions à ce traité est adéquat.
1.d.	Exactes/vérifiables	 Les données relatives à l'exécution sont exactes et vérifiables.
1.e.	Présentées dans les délais	 Les données relatives à l'exécution sont présentées régulièrement aux parties prenantes concernées, c'est-à-dire dans le cadre du rapport sur le programme de travail annuel et tous les deux ans dans les rapports présentés aux États membres. En outre, l'Organisation informe les États membres, au moyen de circulaires, des nouvelles ratifications ou adhésions.
1.f.	Claires/transparentes	 Les données relatives à l'exécution sont transparentes et présentées de manière ouverte, factuelle et claire aux parties prenantes concernées, telles que les États membres.
1.g.	Conclusions sur les données relatives à l'exécution	 Sur la base de l'évaluation des informations fournies, on peut conclure que les données relatives à l'exécution répondent suffisamment aux critères.
2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs		
Classement :		
	Code de couleurs exact	 Code de couleurs inexact  Code de couleurs non évaluable
2.a.	Exactitude du code de couleurs	 Sur la base des données relatives à l'exécution fournies pour l'indicateur d'exécution sélectionné, le classement d'auto-évaluation indiquant "non atteint" est exact.
2.b.	Commentaires du programme	 Sans commentaires.

Indicateur d'exécution du programme 3 : état d'avancement de la mise en œuvre des activités au programme de travail du SCCR.

1. Évaluation des données relatives à l'exécution			
Classement :			
	Répond suffisamment aux critères		Répond partiellement aux critères
	Ne répond pas aux critères		
	<i>Critères applicables aux données relatives à l'exécution</i>		<i>Observations/limites des données</i>
1.a.	Pertinentes/utiles		Les données relatives à l'exécution sont pertinentes car elles mesurent la contribution au renforcement de la coopération entre les États membres en ce qui concerne l'élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés dans le domaine de la propriété intellectuelle. Les données relatives à l'exécution sont utiles car elles sont présentées au-delà du Rapport sur la performance de l'OMPI et utilisées pour rendre compte des travaux du SCCR et les orienter. Les progrès réalisés dans la mise en œuvre témoignent de la volonté des États membres de progresser sur les points inscrits à l'ordre du jour.
1.b.	Suffisantes/détaillées		Les données utilisées pour rendre des comptes au regard de l'indicateur d'exécution sont détaillées et il en est suffisamment rendu compte dans les documents officiels de l'OMPI. Les travaux convenus en 2019 figurent dans le résumé présenté par le président à la trente-neuvième session du SCCR, et les résumés établis en 2020 et 2021 portaient sur les travaux accomplis à la quarantième et à la quarante et unième session du SCCR. L'état d'avancement de la mise en œuvre des travaux convenus est présenté chaque année au SCCR et publié dans le résumé du président. L'état d'avancement est également présenté aux assemblées des États membres de l'OMPI, par exemple au point 13 de la liste de décisions adoptées en 2021 (page 7).
1.c.	Collectées efficacement/aisément accessibles		Les données relatives à l'exécution sont collectées efficacement et sont aisément accessibles sur le site Web de l'OMPI comme suit : Résumé présenté par le président du SCCR : https://www.wipo.int/edocs/mdocs/copyright/fr/sccr_39/sccr_39_summary_by_the_chair.pdf https://www.wipo.int/edocs/mdocs/copyright/fr/sccr_40/sccr_40_summary_by_the_chair.pdf https://www.wipo.int/edocs/mdocs/copyright/fr/sccr_41/sccr_41_summary_by_the_chair.pdf Assemblées des États membres – Liste des décisions https://www.wipo.int/export/sites/www/about-wipo/fr/assemblies/pdf/2019_decisions.pdf https://www.wipo.int/export/sites/www/about-wipo/fr/assemblies/pdf/2020_decisions.pdf https://www.wipo.int/export/sites/www/about-wipo/fr/assemblies/pdf/2021_list_of_decisions.pdf
1.d.	Exactes/vérifiables		Les données relatives à l'exécution sont exactes et vérifiables grâce aux données disponibles.
1.e.	Présentées dans les délais		Les données relatives à l'exécution sont présentées dans les délais aux assemblées des États membres et au SCCR.
1.f.	Claires/transparentes		Les données relatives à l'exécution sont présentées de manière claire et transparente.
1.g.	Conclusions sur les données relatives à l'exécution		Sur la base de l'évaluation des informations fournies, on peut conclure que les données relatives à l'exécution répondent suffisamment aux critères.
2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs			
Classement :			
	Code de couleurs exact		Code de couleurs inexact
	Code de couleurs non évaluable		
2.a.	Exactitude du code de couleurs		Sur la base des données relatives à l'exécution fournies pour l'indicateur d'exécution sélectionné, le classement d'auto-évaluation indiquant "pleinement atteint" est exact.
2.b.	Commentaires du programme		Sans commentaires.

Indicateur d'exécution du programme 4 : nombre de participants aux activités de formation et de renforcement des capacités dans le domaine des ressources génétiques, des savoirs traditionnels ou des expressions culturelles traditionnelles obtenant un score de 50% ou plus au bref questionnaire à choix multiple sur des questions de fond.








1. Évaluation des données relatives à l'exécution			
Classement :			
	Répond suffisamment aux critères		Répond partiellement aux critères
	Ne répond pas aux critères		
	Critères applicables aux données relatives à l'exécution		Observations/limites des données
1.a.	Pertinentes/utiles		En raison de la pandémie, toutes les activités pertinentes se sont déroulées en ligne au cours de l'exercice biennal. Dans ces circonstances, dans l'ensemble, l'utilisation de questionnaires à choix multiples (QCM) s'est révélée difficile, les contraintes affectant leur mise en œuvre échappant au contrôle de l'OMPI; de ce fait, aucun QCM n'a été mis en œuvre. L'évaluation des activités en ligne menée au moyen de QCM en ligne semblait moins fiable que les évaluations menées dans un environnement physique. Compte tenu de l'environnement d'apprentissage, il n'était pas possible de garantir que le contenu serait transmis à tous les participants sans perturbations, en particulier pour les activités destinées aux peuples autochtones et aux communautés locales, en raison notamment de l'instabilité de la connexion à l'Internet ou des conditions propres au lieu depuis lequel les participants se connectaient. Certaines activités qui se tenaient sur plusieurs sessions de formation ont été suivies de manière fluctuante car elles se déroulaient en ligne.
1.b.	Suffisantes/détaillées		Il n'a pas été possible de collecter de données relatives à l'exécution.
1.c.	Collectées efficacement/aisément accessibles		Il n'a pas été possible de collecter ces données dans l'environnement existant. L'indicateur d'exécution a été supprimé du programme de travail et budget pour 2022-2023.
1.d.	Exactes/vérifiables		Il n'a pas été possible de collecter de données relatives à l'exécution.
1.e.	Présentées dans les délais		Il n'a pas été possible de collecter de données relatives à l'exécution.
1.f.	Claires/transparentes		Malgré l'absence de données relatives à l'exécution, l'unité administrative a informé l'Organisation des difficultés rencontrées de manière claire et transparente.
1.g.	Conclusions sur les données relatives à l'exécution		En l'absence de données, on peut conclure que les données relatives à l'exécution ne répondent pas aux critères.
2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs			
Classement :			
	Code de couleurs exact		Code de couleurs inexact
	Code de couleurs non évaluable		
2.a.	Exactitude du code de couleurs		En l'absence de données, le classement d'auto-évaluation indiquant "non évaluable" est exact.
2.b.	Commentaires du programme		Sans commentaires.

Indicateur d'exécution du programme 5 : délais de traduction des rapports.

1. Évaluation des données relatives à l'exécution

Classement :


 Répond suffisamment aux critères  Répond partiellement aux critères  Ne répond pas aux critères

	Critères applicables aux données relatives à l'exécution		Observations/limites des données
1.a.	Pertinentes/utiles		Les données relatives à l'exécution sont pertinentes et utiles car elles contribuent à la réalisation de l'objectif que l'Organisation s'est fixé, à savoir mesurer le respect des délais de traduction des rapports.
1.b.	Suffisantes/détaillées		Les données relatives à l'exécution sont suffisantes et détaillées car elles montrent l'étendue des progrès accomplis par rapport à l'évaluation des performances. Les données pertinentes sont disponibles pour effectuer une analyse exhaustive du respect des délais de traduction des rapports.
1.c.	Collectées efficacement/aisément accessibles		Les données relatives à l'exécution sont aisément accessibles et vérifiables par les parties prenantes concernées. En outre, il existe un système approprié pour saisir, enregistrer et analyser les données relatives aux délais de traduction des rapports.
1.d.	Exactes/vérifiables		Les données relatives à l'exécution sont exactes et vérifiables.
1.e.	Présentées dans les délais		Les données relatives à l'exécution sont présentées régulièrement aux parties prenantes concernées.
1.f.	Claires/transparentes		Les données relatives à l'exécution sont présentées de manière transparente, ouverte et claire aux parties prenantes concernées.
1.g.	Conclusions sur les données relatives à l'exécution		Sur la base de l'évaluation des informations fournies, on peut conclure que les données relatives à l'exécution répondent suffisamment aux critères.

2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs

Classement :



 Code de couleurs exact  Code de couleurs inexact  Code de couleurs non évaluable








2.a.	Exactitude du code de couleurs		Sur la base des données relatives à l'exécution fournies pour l'indicateur d'exécution sélectionné, le classement d'auto-évaluation indiquant "pleinement atteint" et "non atteint" pour 2020 et 2021 respectivement est exact.
2.b.	Commentaires du programme		Sans commentaires.

Indicateur d'exécution du programme 6 : qualité de la conception des logiciels.

1. Évaluation des données relatives à l'exécution

Classement :


 Répond suffisamment aux critères  Répond partiellement aux critères  Ne répond pas aux critères

	Critères applicables aux données relatives à l'exécution		Observations/limites des données
1.a.	Pertinentes/utiles		Les données relatives à l'exécution sont pertinentes et utiles. Elles donnent des indications sur l'objectif que l'Organisation s'est fixé conformément à l'évaluation de la qualité de la conception des logiciels.
1.b.	Suffisantes/détaillées		Les données relatives à l'exécution sont suffisantes et détaillées. Les données montrent une comparaison entre la proportion de logiciels fournis qui répondaient aux exigences spécifiées lors de la publication de la première version et de logiciels qui ont dû être modifiés en raison d'erreurs qui n'avaient pas été détectées dans le cadre des procédures normales de validation.
1.c.	Collectées efficacement/aisément accessibles		Les données relatives à l'exécution sont accessibles et vérifiables par les parties prenantes concernées. Il existe un système automatisé pour enregistrer et rendre compte des indicateurs relatifs à la qualité de conception des logiciels.
1.d.	Exactes/vérifiables		Les données relatives à l'exécution sont exactes et vérifiables. Les documents justificatifs fournis sont vérifiables et permettent d'effectuer une analyse quantitative.
1.e.	Présentées dans les délais		Un résumé de l'indicateur relatif à la qualité de la conception des logiciels est publié dans le Rapport sur la performance de l'OMPI.
1.f.	Claires/transparentes		Les données relatives à l'exécution sont transparentes et présentées de manière ouverte et claire aux parties prenantes concernées.
1.g.	Conclusions sur les données relatives à l'exécution		Sur la base de l'évaluation des informations fournies, on peut conclure que les données relatives à l'exécution répondent suffisamment aux critères.







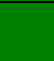







2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs

Classement :



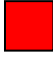









 Code de couleurs exact  Code de couleurs inexact  Code de couleurs non évaluable

2.a.	Exactitude du code de couleurs		Sur la base des données relatives à l'exécution fournies pour l'indicateur d'exécution sélectionné, le classement d'auto-évaluation indiquant "pleinement atteint" est exact.
2.b.	Commentaires du programme		Sans commentaires.



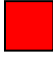











Indicateur d'exécution du programme 7 : nombre de litiges relatifs à des gTLD et des ccTLD administrés par le Centre au titre des principes UDRP.

1. Évaluation des données relatives à l'exécution			
Classement :			
	Répond suffisamment aux critères		Répond partiellement aux critères
	Ne répond pas aux critères		
	Critères applicables aux données relatives à l'exécution		Observations/limites des données
1.a.	Pertinentes/utiles		Les données relatives à l'exécution sont pertinentes pour rendre compte de la contribution du Centre d'arbitrage à une protection efficace de la propriété intellectuelle et pour informer ses parties prenantes au moyen d'une section dédiée du site Web de l'OMPI. Le site Web de l'OMPI fournit des informations sur les affaires administrées sur la base des Principes directeurs concernant le règlement uniforme des litiges relatifs aux noms de domaine (principes UDRP), avec : <ul style="list-style-type: none"> • les décisions de l'OMPI concernant les noms de domaine génériques de premier niveau (gTLD), et • les domaines de premier niveau qui sont des codes de pays (ccTLD)
1.b.	Suffisantes/détaillées		Les données relatives à l'exécution sont suffisantes et détaillées et permettent d'établir un rapport au regard de l'indicateur d'exécution. Des informations détaillées sont publiées sur le site Web de l'OMPI. L'indicateur a été légèrement modifié en 2020-2021. Une version légèrement modifiée de cet indicateur a été incluse dans le programme de travail et budget pour 2022-2023.
1.c.	Collectées efficacement/aisément accessibles		Les données relatives à l'exécution sont collectées efficacement et sont aisément accessibles dans le cadre des services de règlement des litiges relatifs aux noms de domaine du site Web de l'OMPI. https://www.wipo.int/amc/fr/domains/casesx/all.html
1.d.	Exactes/vérifiables		Les données relatives à l'exécution sont exactes et facilement vérifiables car elles sont disponibles sur le site Web de l'OMPI.
1.e.	Présentées dans les délais		Les données relatives à l'exécution concernant les cas administrés sont communiquées et mises à jour régulièrement.
1.f.	Claires/transparentes		Les données relatives à l'exécution sont présentées de manière claire et transparente.
1.g.	Conclusions sur les données relatives à l'exécution		Sur la base de l'évaluation des informations fournies, on peut conclure que les données relatives à l'exécution répondent suffisamment aux critères.
2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs			
Classement :			
	Code de couleurs exact		Code de couleurs inexact
	Code de couleurs non évaluable		
2.a.	Exactitude du code de couleurs		Sur la base des données relatives à l'exécution fournies pour l'indicateur d'exécution sélectionné, le classement d'auto-évaluation indiquant "pleinement atteint" est exact.
2.b.	Commentaires du programme		Sans commentaires.











Indicateur d'exécution du programme 8 : intégration dans tous les programmes de l'OMPI des principes et activités énoncés dans le Plan d'action pour le développement





1. Évaluation des données relatives à l'exécution			
Classement :			
	Répond suffisamment aux critères		Répond partiellement aux critères
	Ne répond pas aux critères		
	Critères applicables aux données relatives à l'exécution		Observations/limites des données
1.a.	Pertinentes/utiles		Les données relatives à l'exécution sont pertinentes en ce qu'elles mesurent le nombre de programmes concernés par l'intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement et la mise en œuvre des activités du CDIP. En outre, les données sont communiquées au CDIP. Les mêmes données sont communiquées depuis huit ans car l'objectif a été atteint. Continuer d'établir des rapports sur les objectifs atteints n'apporte pas de valeur ajoutée aux utilisateurs. Le code de couleur est vert car le programme a répondu aux attentes, et l'indicateur a été abandonné pour 2022-2023.
1.b.	Suffisantes/détaillées		Les données relatives à l'exécution tiennent compte des données fournies par les programmes de l'OMPI et résument de manière succincte les données figurant dans le Rapport sur la performance de l'OMPI, ce qui facilite une évaluation détaillée.
1.c.	Collectées efficacement/aisément accessibles		Les données relatives à l'exécution sont directement liées aux données contenues dans le Rapport sur la performance de l'OMPI et le Rapport du Directeur général sur la mise en œuvre du Plan d'action pour le développement. Les données concernées sont accessibles sur le site Web de l'OMPI aux adresses https://www.wipo.int/export/sites/www/about-wipo/fr/budget/pdf/wpr_2018_2019.pdf https://www.wipo.int/meetings/fr/topic.jsp?group_id=241
1.d.	Exactes/vérifiables		Les données relatives à l'exécution sont exactes et vérifiables sur le site Web public de l'OMPI.
1.e.	Présentées dans les délais		Les données relatives à l'exécution sont présentées au Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP) de la manière requise, et publiées chaque année dans le Rapport sur la performance de l'OMPI.
1.f.	Claires/transparentes		Les données relatives à l'exécution peuvent être consultées sur le site Web public de l'OMPI et dans les rapports de réunion susmentionnés.
1.g.	Conclusions sur les données relatives à l'exécution		Sur la base de l'évaluation des informations fournies, on peut conclure que les données relatives à l'exécution répondent suffisamment aux critères.
2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs			
Classement :			
	Code de couleurs exact		Code de couleurs inexact
	Code de couleurs non évaluable		
2.a.	Exactitude du code de couleurs		Sur la base des données relatives à l'exécution fournies pour l'indicateur d'exécution sélectionné, le classement d'auto-évaluation indiquant "pleinement atteint" est exact.
2.b.	Commentaires du programme		Sans commentaires.

Indicateur d'exécution du programme 9 : nombre de pays révisant leurs stratégies de propriété intellectuelle.



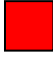












1. Évaluation des données relatives à l'exécution			
Classement :			
	Répond suffisamment aux critères		
			
		Ne répond pas aux critères	
	Critères applicables aux données relatives à l'exécution		Observations/limites des données
1.a.	Pertinentes/utiles		Les données relatives à l'exécution sont pertinentes et utiles pour établir un rapport au regard de l'indicateur d'exécution, car elles font état du nombre de pays ayant révisé leurs stratégies de propriété intellectuelle au cours de la période de référence.
1.b.	Suffisantes/détaillées		Les données relatives à l'exécution sont suffisantes pour rendre compte des progrès réalisés par rapport à l'indicateur d'exécution. Elles permettent une évaluation exhaustive des progrès accomplis par rapport aux objectifs.
1.c.	Collectées efficacement/aisément accessibles		Les données relatives à l'exécution sont collectées efficacement grâce à des échanges informels et formels, tant au sein de l'OMPI qu'avec les États membres. Elles sont aisément accessibles sur demande.
1.a.	Exactes/vérifiables		Bien que pertinents, les documents fournis à l'appui des données relatives à l'exécution ont soulevé quelques questions quant à leur exactitude. Il a été nécessaire de mener des recherches documentaires et des consultations supplémentaires pour vérifier les données, effectuer l'analyse et achever la validation.
1.b.	Présentées dans les délais		Dans l'ensemble, les données relatives à l'exécution sont communiquées dans les délais et les informations complémentaires sont produites régulièrement.
1.c.	Claires/transparentes		Les données ont été communiquées de manière neutre et factuelle. Les données relatives à l'exécution reposaient sur des preuves documentaires. Les informations disponibles ont permis une validation indépendante.
1.d.	Conclusions sur les données relatives à l'exécution		Sur la base de l'évaluation des informations fournies, on peut conclure que les données relatives à l'exécution répondent suffisamment aux critères.
2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs			
Classement :			
	Code de couleurs exact		Code de couleurs inexact
			Code de couleurs non évaluable
2.a.	Exactitude du code de couleurs		Sur la base des données relatives à l'exécution fournies pour l'indicateur d'exécution sélectionné, le classement d'auto-évaluation indiquant "pleinement atteint" (Afrique) et "non atteint" (pays arabes, Asie et Pacifique, et Amérique latine et Caraïbes) est exact.
2.b.	Commentaires du programme		Sans commentaires.

Indicateur d'exécution du programme 10 : nombre de partenariats établis.















1. Évaluation des données relatives à l'exécution			
Classement :			
	Répond suffisamment aux critères		Répond partiellement aux critères
	Ne répond pas aux critères		
	Critères applicables aux données relatives à l'exécution		Observations/limites des données
1.a.	Pertinentes/utiles		Les données relatives à l'exécution sont pertinentes et utiles pour établir un rapport au regard de l'indicateur d'exécution. Elles indiquent le nombre total de partenariats établis au cours de la période, conformément à l'indicateur d'exécution.
1.b.	Suffisantes/détaillées		Les données relatives à l'exécution sont suffisantes et détaillées et permettent de rendre compte des progrès de l'indicateur d'exécution. En plus d'indiquer le nombre de partenariats établis au cours de la période, elles précisent leur ventilation par année et par groupe régional.
1.c.	Collectées efficacement/aisément accessibles		Les données relatives à l'exécution sont collectées efficacement au moyen de documents formels tels que des mémorandums d'accord ou accords de coopération. Ces documents peuvent être consultés sur demande. Si le processus actuel de stockage et d'enregistrement des données est adéquat par rapport au volume, le programme pourrait bénéficier d'un mécanisme à l'échelle de l'Organisation pour le stockage, l'enregistrement et l'analyse systématiques des données.
1.d.	Exactes/vérifiables		Les données relatives à l'exécution sont exactes pour l'usage auquel elles sont destinées. Elles s'appuient sur une documentation claire dont il est possible d'extraire des informations tant quantitatives que qualitatives. L'indicateur d'exécution a un caractère objectif, ce qui limite les biais autour des données relatives à l'exécution.
1.e.	Présentées dans les délais		Les informations étayant les données relatives à l'exécution sont produites régulièrement et dans les délais après l'établissement des partenariats.
1.f.	Claires/transparentes		Les données ont été rapportées de manière claire et factuelle. Les données relatives à l'exécution reposaient sur des preuves documentaires et les informations fournies ont été compilées et présentées de manière à permettre une validation indépendante.
1.g.	Conclusions sur les données relatives à l'exécution		Sur la base de l'évaluation des informations fournies, on peut conclure que les données relatives à l'exécution répondent suffisamment aux critères.

2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs			
Classement :			
	Code de couleurs exact		Code de couleurs inexact
	Code de couleurs non évaluable		
2.a.	Exactitude du code de couleurs		Sur la base des données relatives à l'exécution fournies pour l'indicateur d'exécution sélectionné, le classement d'auto-évaluation indiquant "pleinement atteint" est exact.
2.b.	Commentaires du programme		Le Département pour les pays en transition et les pays développés poursuivra ses travaux conformément aux résultats escomptés et aux indicateurs d'exécution et assurera le suivi des données relatives à l'exécution. La division souscrit également aux observations formulées au titre du critère 1.c. "Collectées efficacement/facilement accessibles", selon lequel le programme pourrait bénéficier d'un mécanisme à l'échelle de l'Organisation pour le stockage, l'enregistrement et l'analyse systématiques des données pour les mémorandums d'accord et les accords de coopération.

Indicateur d'exécution du programme 11 : pourcentage de participants satisfaits du Programme de perfectionnement des cadres de l'Académie de l'OMPI.

1. Évaluation des données relatives à l'exécution			
Classement :			
	Répond suffisamment aux critères		Répond partiellement aux critères
	Ne répond pas aux critères		
	Critères applicables aux données relatives à l'exécution		Observations/limites des données
1.a.	Pertinentes/utiles		Les données relatives à l'exécution sont pertinentes et utiles pour établir un rapport au regard de l'indicateur d'exécution, car elles montrent le pourcentage de participants satisfaits du Programme de perfectionnement des cadres de l'Académie de l'OMPI. Le programme utilise les commentaires reçus au moyen des questionnaires pour améliorer la conception et la mise en œuvre des formations.
1.b.	Suffisantes/détaillées		Les données relatives à l'exécution sont suffisantes pour rendre compte des progrès réalisés par rapport à l'indicateur d'exécution, ce qui touche à la fois la quantité et la qualité des données. Les informations collectées ont permis au programme de procéder à une évaluation détaillée en fonction des objectifs. Il a été tenu compte des efforts déployés pour augmenter les taux de réponse.
1.c.	Collectées efficacement/aisément accessibles		Les données relatives à l'exécution étaient accessibles sur demande. Néanmoins, l'absence d'un processus automatisé de collecte, de regroupement et d'analyse des données en 2021 a entraîné une charge inutile pour le programme et a donc retardé le processus de validation. Ce problème a déjà été résolu en 2022.
1.d.	Exactes/vérifiables		Les données relatives à l'exécution sont exactes et vérifiables grâce aux différentes réponses fournies par les participants, tant individuellement qu'agrégées par formation.
1.e.	Présentées dans les délais		Les informations étayant les données relatives à l'exécution sont produites régulièrement et dans les délais, ce qui facilite leur utilisation aux fins des prises de décisions.
1.f.	Claires/transparentes		Les données relatives à l'exécution ont été communiquées de manière transparente et sur la base de preuves documentaires. Les informations fournies ont été présentées de manière à permettre une validation indépendante.
1.g.	Conclusions sur les données relatives à l'exécution		Sur la base de l'évaluation des informations fournies, on peut conclure que les données relatives à l'exécution répondent suffisamment aux critères.
2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs			
Classement :			
	Code de couleurs exact		Code de couleurs inexact
	Code de couleurs non évaluable		
2.a.	Exactitude du code de couleurs		Sur la base des données relatives à l'exécution fournies pour l'indicateur d'exécution sélectionné, le classement d'auto-évaluation indiquant "pleinement atteint" est exact.
2.b.	Commentaires du programme		Sans commentaires.

Indicateur d'exécution du programme 12 : préparation réussie du passage à la norme ST.26.








1. Évaluation des données relatives à l'exécution			
Classement :			
	Répond suffisamment aux critères		Répond partiellement aux critères
			Ne répond pas aux critères
	Critères applicables aux données relatives à l'exécution		Observations/limites des données
1.a.	Pertinentes/utiles		Les données relatives à l'exécution sont pertinentes et utiles pour établir un rapport au regard de l'indicateur d'exécution, car elles recensent les offices qui se préparent à utiliser l'outil relatif à la norme ST.26. La documentation fournie comprend également les noms et coordonnées des coordonnateurs au sein de ces offices, servant ainsi de précieuse base de données.
1.b.	Suffisantes/détaillées		Les données relatives à l'exécution sont suffisantes et détaillées et permettent de rendre compte des progrès réalisés par rapport à l'indicateur d'exécution. Cela touche à la fois la qualité et la quantité des données.
1.c.	Collectées efficacement/aisément accessibles		Les données relatives à l'exécution sont collectées efficacement grâce à la collaboration du programme avec les offices de propriété intellectuelle, et sont facilement accessibles sur demande.
1.d.	Exactes/vérifiables		Les données relatives à l'exécution sont exactes pour l'usage auquel elles sont destinées. Les données relatives à l'exécution sont facilement vérifiables grâce à la documentation fournie.
1.e.	Présentées dans les délais		Les informations étayant les données relatives à l'exécution ont été produites régulièrement et dans les délais pour établir des rapports au regard de l'indicateur d'exécution. Des limites ont été identifiées.
1.f.	Claires/transparentes		Les données relatives à l'exécution reposaient sur des preuves documentaires et ont été communiquées de manière ouverte, claire, factuelle et cohérente. Les changements et limites ont été expliqués, signalés et documentés; par exemple, le report de la date de mise en œuvre effective de la norme ST.26 de l'OMPI aux niveaux national, régional et international, ainsi qu'il a été convenu par les assemblées .
1.g.	Conclusions sur les données relatives à l'exécution		Sur la base de l'évaluation des informations fournies, on peut conclure que les données relatives à l'exécution répondent suffisamment aux critères.
2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs			
Classement :			
	Code de couleurs exact		Code de couleurs inexact
			Code de couleurs non évaluable
2.a.	Exactitude du code de couleurs		Sur la base des données relatives à l'exécution fournies pour l'indicateur d'exécution sélectionné, le classement d'auto-évaluation indiquant "non atteint" est exact.
2.b.	Commentaires du programme		Sans commentaires.

Indicateur d'exécution du programme 13 : nombre d'entrées figurant dans PATENTSCOPE.

1. Évaluation des données relatives à l'exécution

Classement :


 Répond suffisamment aux critères  Répond partiellement aux critères  Ne répond pas aux critères

	Critères applicables aux données relatives à l'exécution		Observations/limites des données
1.a.	Pertinentes/utiles		Les données relatives à l'exécution sont pertinentes et utiles en ce sens qu'elles mesurent le nombre d'enregistrements contenus dans la base de données PATENTSCOPE, qui permet d'accéder aux demandes internationales selon le Traité de coopération en matière de brevets (PCT) le jour de leur publication, ainsi qu'aux documents de brevet des offices de brevets nationaux et régionaux participants.
1.b.	Suffisantes/détaillées		Les données relatives à l'exécution sont suffisantes et détaillées car elles rendent compte du nombre cumulé d'enregistrements dans PATENTSCOPE, ce qui facilite la réalisation d'évaluations complètes d'une année sur l'autre.
1.c.	Collectées efficacement/aisément accessibles		Les données relatives à l'exécution sont directement liées au nombre d'enregistrements contenus dans PATENTSCOPE. Les données concernées sont accessibles sur le site Web de l'OMPI à l'adresse https://patentscope.wipo.int/search/fr/help/data_coverage.jsf
1.d.	Exactes/vérifiables		Les données relatives à l'exécution sont exactes et vérifiables sur le site Web public de l'OMPI à l'adresse https://patentscope.wipo.int/search/fr/help/data_coverage.jsf
1.e.	Présentées dans les délais		Les données relatives à l'exécution sont publiées chaque année sur le site Web et dans les rapports de réunion de l'OMPI.
1.f.	Claires/transparentes		Les données relatives à l'exécution peuvent être consultées sur le site Web public parallèlement à d'autres rapports de réunion de l'OMPI, à l'adresse https://patentscope.wipo.int/search/fr/help/data_coverage.jsf
1.g.	Conclusions sur les données relatives à l'exécution		Sur la base de l'évaluation des informations fournies, on peut conclure que les données relatives à l'exécution répondent suffisamment aux critères.



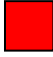










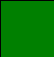
2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs

Classement :

 Code de couleurs exact  Code de couleurs inexact  Code de couleurs non évaluable

2.a.	Exactitude du code de couleurs		Sur la base des données relatives à l'exécution fournies pour l'indicateur d'exécution sélectionné, le classement d'auto-évaluation indiquant "pleinement atteint" est exact.
2.b.	Commentaires du programme		Sans commentaires.

Indicateur d'exécution du programme 14 : nombre moyen d'utilisateurs ayant bénéficié des services des CATI par année.








1. Évaluation des données relatives à l'exécution			
Classement :			
	Répond suffisamment aux critères		Répond partiellement aux critères
	Ne répond pas aux critères		
	Critères applicables aux données relatives à l'exécution		Observations/limites des données
1.a.	Pertinentes/utiles		Les données relatives à l'exécution sont pertinentes et utiles car elles permettent d'évaluer la dynamique de la demande en faveur des services des CATI ainsi que l'évolution des performances des CATI.
1.b.	Suffisantes/détaillées		Les données relatives à l'exécution tiennent compte des données issues des enquêtes sur les CATI et des questionnaires évaluant les progrès et les besoins, et elles résument les résultats de manière concise.
1.c.	Collectées efficacement/aisément accessibles		Les données relatives à l'exécution semblent être collectées efficacement et sont aisément accessibles sur demande.
1.d.	Exactes/vérifiables		Les données relatives à l'exécution sont exactes et vérifiables grâce aux informations disponibles.
1.e.	Présentées dans les délais		Les données ont été obtenues et traitées dans les délais.
1.f.	Claires/transparentes		Les données relatives à l'exécution sont présentées de manière claire et transparente.
1.g.	Conclusions sur les données relatives à l'exécution		Sur la base de l'évaluation des informations fournies, on peut conclure que les données relatives à l'exécution répondent suffisamment aux critères.
2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs			
Classement :			
	Code de couleurs exact		Code de couleurs inexact
	Code de couleurs non évaluable		
2.a.	Exactitude du code de couleurs		Sur la base des données relatives à l'exécution fournies pour l'indicateur d'exécution sélectionné, le classement d'auto-évaluation indiquant "pleinement atteint" est exact.
2.b.	Commentaires du programme		Sans commentaires.

Indicateur d'exécution du programme 15 : nombre d'offices utilisant la série de modules IPAS.

1. Évaluation des données relatives à l'exécution

Classement :


 Répond suffisamment aux critères  Répond partiellement aux critères  Ne répond pas aux critères

	Critères applicables aux données relatives à l'exécution		Observations/limites des données
1.a.	Pertinentes/utiles		Les données relatives à l'exécution font état du nombre de pays qui utilisent la série de modules IPAS, conçue pour aider les offices de propriété intellectuelle à améliorer leurs services aux parties prenantes. Ces données sont pertinentes pour présenter les progrès accomplis en termes de représentation de la provenance géographique des utilisateurs de la série d'applications.
1.b.	Suffisantes/détaillées		Les données relatives à l'exécution peuvent être trouvées dans des documents pertinents tels que les rapports de mission et les rapports sur l'état d'avancement des projets, qui présentent et fournissent des informations sur les activités de projet et leur délai de mise en œuvre.
1.c.	Collectées efficacement/aisément accessibles		Les données relatives à l'exécution sont enregistrées dans un tableau. Des informations sur les pays sont disponibles dans l'espace de travail WIKI de la Division des solutions opérationnelles à l'intention des offices de propriété intellectuelle, et des informations sur l'utilisation par région sont présentées sous forme de graphiques sur le site Web de l'OMPI à l'adresse https://www.wipo.int/global_ip/fr/activities/ip_office_business_solutions/ .
1.d.	Exactes/vérifiables		Les données relatives à l'exécution sont fondées sur des documents vérifiables sous la forme de rapports de mission et de rapports sur l'état d'avancement des projets, et peuvent être étayées par une communication interne sur les niveaux de service et des demandes d'assistance qui corroborent l'utilisation des applications.
1.e.	Présentées dans les délais		Les données relatives à l'exécution sont utilisées pour l'établissement de rapports internes (mensuels), et de rapports présentés aux parties prenantes concernées de l'Organisation (tous les trimestres) et aux États membres (chaque année).
1.f.	Claires/transparentes		Les données relatives à l'exécution sont enregistrées de façon claire et transparente. Des informations sur l'utilisation par région sont présentées sous forme de graphiques sur le site Web de l'OMPI à l'adresse https://www.wipo.int/global_ip/fr/activities/ip_office_business_solutions/ .
1.g.	Conclusions sur les données relatives à l'exécution		Sur la base de l'évaluation des informations fournies, on peut conclure que les données relatives à l'exécution répondent suffisamment aux critères.















2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs

Classement :
















 Code de couleurs exact  Code de couleurs inexact  Code de couleurs non évaluable

2.a.	Exactitude du code de couleurs		Sur la base des données relatives à l'exécution fournies pour l'indicateur d'exécution sélectionné, le classement d'auto-évaluation indiquant "non atteint" est exact.
2.b.	Commentaires du programme		Sans commentaires.

Indicateur d'exécution du programme 16 : nombre de téléchargements des études économiques.

1. Évaluation des données relatives à l'exécution			
Classement :			
	Répond suffisamment aux critères		Répond partiellement aux critères
	Ne répond pas aux critères		
	Critères applicables aux données relatives à l'exécution		Observations/limites des données
1.a.	Pertinentes/utiles		Les données relatives à l'exécution sont pertinentes pour établir un rapport au regard de l'indicateur d'exécution, car elles mettent en évidence le nombre total de téléchargements d'études économiques liées au développement durant la période concernée. Les données relatives à l'exécution sont également utiles et servent à orienter la stratégie du programme en matière de communication et de diffusion des études réalisées.
1.b.	Suffisantes/détaillées		Les données relatives à l'exécution sont suffisantes et détaillées et permettent d'établir un rapport au regard de l'indicateur d'exécution. Les études comprises dans le champ d'analyse ont été sélectionnées sur la base de critères clairs. Outre le fait qu'elles présentent le nombre total de téléchargements de ces études (métadonnées), les données relatives à l'exécution incluent le nombre de téléchargements par mois.
1.c.	Collectées efficacement/aisément accessibles		Les données relatives à l'exécution sont collectées efficacement grâce à l'outil d'analyse du site Web et sont aisément accessibles dans le tableau de bord analytique du Département de l'économie et de l'analyse des données de l'OMPI .
1.d.	Exactes/vérifiables		Les données relatives à l'exécution sont exactes pour l'usage auquel elles sont destinées et sont facilement vérifiables grâce au tableau de bord analytique de l'OMPI. Elles sont étayées par des preuves accessibles au public.
1.e.	Présentées dans les délais		Les informations étayant les données relatives à l'exécution sont extraites tous les mois.
1.f.	Claires/transparentes		Les données ont été rapportées de manière claire et factuelle. Les données relatives à l'exécution reposaient sur des données factuelles et les informations fournies ont été compilées et présentées de manière à permettre une validation indépendante. Les limites concernant le suivi des données ont été identifiées.
1.g.	Conclusions sur les données relatives à l'exécution		Sur la base de l'évaluation des informations fournies, on peut conclure que les données relatives à l'exécution répondent suffisamment aux critères.
2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs			
Classement :			
	Code de couleurs exact		Code de couleurs inexact
	Code de couleurs non évaluable		
2.a.	Exactitude du code de couleurs		Sur la base des données relatives à l'exécution fournies pour l'indicateur d'exécution sélectionné, le classement d'auto-évaluation indiquant "non atteint" est exact.
2.b.	Commentaires du programme		Sans commentaires.

Indicateur d'exécution du programme 17 : degré de satisfaction des participants aux activités de formation et de renforcement des capacités de l'OMPI.








1. Évaluation des données relatives à l'exécution			
Classement :			
	Répond suffisamment aux critères		Répond partiellement aux critères
	Ne répond pas aux critères		
	Critères applicables aux données relatives à l'exécution		Observations/limites des données
1.a.	Pertinentes/utiles		Les données relatives à l'exécution sont pertinentes et utiles pour établir un rapport au regard de l'indicateur d'exécution. Outre l'utilisation des questionnaires d'évaluation à l'issue de séminaires ou ateliers de l'OMPI, qui visent à recueillir les commentaires des participants de manière cohérente, le programme décompose le "niveau de satisfaction" selon des critères de pertinence et d'utilité.
1.b.	Suffisantes/détaillées		Les données relatives à l'exécution sont suffisantes et détaillées et permettent de rendre compte des progrès réalisés par rapport à l'indicateur d'exécution. Cela touche à la fois la qualité et la quantité des données collectées (taux de réponse), ainsi que la méthodologie utilisée pour l'analyse des données.
1.c.	Collectées efficacement/aisément accessibles		Les données relatives à l'exécution sont collectées efficacement selon un processus structuré, et elles sont aisément accessibles sur demande. Le programme est conforme aux processus de la Section de l'expérience client . Le programme a suivi sa propre méthodologie d'analyse des données au regard de l'indicateur d'exécution.
1.d.	Exactes/vérifiables		Les données relatives à l'exécution sont exactes pour l'usage auquel elles sont destinées. Le questionnaire a permis de mesurer la satisfaction à l'égard de divers aspects, tels que la conception, l'organisation et le contenu. La plupart des questions étaient fermées, mais les participants ont pu fournir des commentaires qualitatifs. Les biais n'ont pas pu être entièrement éliminés puisque l'indicateur d'exécution est de nature subjective. Les données relatives à l'exécution sont facilement vérifiables grâce aux différentes réponses fournies par les participants, tant individuellement qu'agrégées par domaine/activité.
1.e.	Présentées dans les délais		Les informations étayant les données relatives à l'exécution sont produites régulièrement et dans les délais. Le questionnaire en ligne est partagé avec les participants juste après les activités de formation et de renforcement des capacités, et il reste accessible pendant quelques jours. Le programme reçoit les données une fois que le questionnaire est clos.
1.f.	Clares/transparentes		Les données ont été rapportées de manière ouverte, claire, factuelle et cohérente. Les données relatives à l'exécution reposaient sur des preuves documentaires, et les informations fournies ont été compilées et présentées de manière à permettre une validation indépendante. Tant le questionnaire que le processus de collecte des données ont suivi les normes de l'OMPI. Les calculs et les méthodologies connexes ont été présentés.
1.g.	Conclusions sur les données relatives à l'exécution		Sur la base de l'évaluation des informations fournies, on peut conclure que les données relatives à l'exécution répondent suffisamment aux critères.
2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs			
Classement :			
	Code de couleurs exact		Code de couleurs inexact
	Code de couleurs non évaluable		
2.a.	Exactitude du code de couleurs		Sur la base des données relatives à l'exécution fournies pour l'indicateur d'exécution sélectionné, le classement d'auto-évaluation indiquant "pleinement atteint" est exact.
2.b.	Commentaires du programme		Sans commentaires.

Indicateur d'exécution du programme 18 : intégration accrue de la sécurité alimentaire dans WIPO GREEN.

1. Évaluation des données relatives à l'exécution

Classement :


 Répond suffisamment aux critères  Répond partiellement aux critères  Ne répond pas aux critères

	Critères applicables aux données relatives à l'exécution		Observations/limites des données
1.a.	Pertinentes/utiles		Les données relatives à l'exécution sont pertinentes en ce sens qu'elles rendent compte des progrès accomplis en matière de transfert de connaissances, d'adaptation et de diffusion de la technologie entre les pays développés et les pays en développement, notamment les pays les moins avancés, pour relever des défis mondiaux. En outre, les parties prenantes ont accès à des informations utiles sur WIPO GREEN, concernant les besoins des utilisateurs et les solutions proposées.
1.b.	Suffisantes/détaillées		Les données relatives à l'exécution ne peuvent pas être comparées à celles des précédents Rapports sur la performance, car l'indicateur d'exécution a été inclus pour la première fois en 2020-2021. Néanmoins, les données relatives à l'exécution sont détaillées et enregistrées dans la base de données WIPO GREEN en ligne.
1.c.	Collectées efficacement/aisément accessibles		Les données relatives à l'exécution sont collectées efficacement et automatisées. Elles sont également aisément accessibles sur le site Web de WIPO GREEN : Base de données WIPO GREEN
1.d.	Exactes/vérifiables		Les données relatives à l'exécution sont exactes et les données sont vérifiables.
1.e.	Présentées dans les délais		La base de données WIPO GREEN est mise à jour en temps réel. En conséquence, les données relatives à l'exécution sont présentées aux parties prenantes dans les délais.
1.f.	Claires/transparentes		Les données fournies dans la base de données WIPO GREEN sont claires et présentées de manière transparente.
1.g.	Conclusions sur les données relatives à l'exécution		Sur la base de l'évaluation des informations fournies, on peut conclure que les données relatives à l'exécution répondent suffisamment aux critères.



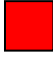











2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs

Classement :













 Code de couleurs exact  Code de couleurs inexact  Code de couleurs non évaluable

2.a.	Exactitude du code de couleurs		Sur la base des données relatives à l'exécution fournies pour l'indicateur d'exécution sélectionné, le classement d'auto-évaluation indiquant "pleinement atteint" est exact.
2.b.	Commentaires du programme		Sans commentaires.















Indicateur d'exécution du programme 19 : mobilisation – interaction positive avec l'OMPI sur les réseaux sociaux et les médias numériques.

1. Évaluation des données relatives à l'exécution			
Classement :			
	Répond suffisamment aux critères		Répond partiellement aux critères
	Ne répond pas aux critères		
	Critères applicables aux données relatives à l'exécution		Observations/limites des données
1.a.	Pertinentes/utiles		Les données relatives à l'exécution sont pertinentes en ce sens qu'elles rendent compte de la contribution à une communication plus efficace, avec un public large et varié, concernant la propriété intellectuelle et le rôle de l'OMPI. En outre, les données relatives à l'exécution sont utiles car elles renseignent sur : <ul style="list-style-type: none"> la manière de présenter le contenu au public de l'OMPI, et, ce qui fait sens pour le public de l'OMPI. Les données relatives à l'exécution guident l'OMPI quant au choix des contenus présentant un intérêt pour le public.
1.b.	Suffisantes/détaillées		Les données relatives à l'exécution sont suffisamment détaillées et exhaustives. Le programme rend compte de cet indicateur d'exécution depuis au moins six ans, ce qui facilite le suivi des progrès.
1.c.	Collectées efficacement/aisément accessibles		Les données relatives à l'exécution sont générées automatiquement par l'outil intégré d'analyse de Twitter et sont aisément accessibles sur demande.
1.d.	Exactes/vérifiables		Les données relatives à l'exécution sont exactes et suffisamment détaillées, ce qui facilite le processus de vérification.
1.e.	Présentées dans les délais		Les données relatives à l'exécution sont présentées dans les délais au personnel compétent de l'OMPI. Si nécessaire, le service partage des données qualitatives et quantitatives avec les autres services concernés.
1.f.	Claires/transparentes		Les données relatives à l'exécution sont présentées de manière claire et transparente.
1.g.	Conclusions sur les données relatives à l'exécution		Sur la base de l'évaluation des informations fournies, on peut conclure que les données relatives à l'exécution répondent suffisamment aux critères.
2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs			
Classement :			
	Code de couleurs exact		Code de couleurs inexact
	Code de couleurs non évaluable		
2.a.	Exactitude du code de couleurs		Sur la base des données relatives à l'exécution fournies pour l'indicateur d'exécution sélectionné, le classement d'auto-évaluation indiquant "pleinement atteint" est exact.
2.b.	Commentaires du programme		Sans commentaires.



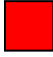











Indicateur d'exécution du programme 20 : nombre d'initiatives de l'OMPI en partenariat avec l'ONU et d'autres organisations intergouvernementales aux fins de la mise en œuvre des objectifs de développement durable.

1. Évaluation des données relatives à l'exécution			
Classement :			
	Répond suffisamment aux critères		
			
		Ne répond pas aux critères	
	Critères applicables aux données relatives à l'exécution		Observations/limites des données
1.a.	Pertinentes/utiles		Les données relatives à l'exécution sont pertinentes en ce sens qu'elles rendent compte de la contribution à la collaboration efficace de l'OMPI avec d'autres processus et instances de négociation de l'ONU et d'autres organisations intergouvernementales. Les données relatives à l'exécution sont utiles dans la mesure où elles permettent de rendre compte à différents publics, notamment le programme du Plan d'action pour le développement, les États membres et les décideurs de l'OMPI.
1.b.	Suffisantes/détaillées		Les données relatives à l'exécution qui sont partagées avec la DSI pour rendre compte au regard de l'indicateur d'exécution sont résumées dans un document. Les progrès sont constants depuis six ans. Les données sont détaillées et suffisantes.
1.c.	Collectées efficacement/aisément accessibles		Le nombre d'initiatives étant faible, les rapports actuels sont gérés efficacement. Les données sont aisément accessibles sur demande. Puisque les données relatives à chaque initiative témoignent de l'excellent travail effectué par l'OMPI en collaboration avec d'autres partenaires, il serait intéressant de publier les données disponibles sur le site Web de l'OMPI.
1.d.	Exactes/vérifiables		Les données relatives à l'exécution sont exactes et peuvent être aisément vérifiées.
1.e.	Présentées dans les délais		Les données relatives à l'exécution sont présentées dans les délais aux interlocuteurs compétents.
1.f.	Claires/transparentes		Les données relatives à l'exécution sont présentées de manière transparente. Il est conseillé de préciser ce qui sera considéré comme une initiative à l'avenir.
1.g.	Conclusions sur les données relatives à l'exécution		Sur la base de l'évaluation des informations fournies, on peut conclure que les données relatives à l'exécution répondent suffisamment aux critères.
2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs			
Classement :			
	Code de couleurs exact		Code de couleurs inexact
			Code de couleurs non évaluable
2.a.	Exactitude du code de couleurs		Sur la base des données relatives à l'exécution fournies pour l'indicateur d'exécution sélectionné, le classement d'auto-évaluation indiquant "pleinement atteint" est exact.
2.b.	Commentaires du programme		Sans commentaires.



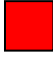











Indicateur d'exécution du programme 20 : pourcentage de décideurs, de fonctionnaires nationaux, de spécialistes de la propriété intellectuelle et d'autres groupes cibles, y compris les universités, les organisations de gestion collective et les journalistes, ayant une meilleure connaissance des politiques de propriété intellectuelle et des moyens de mettre la propriété intellectuelle au service du développement.

1. Évaluation des données relatives à l'exécution			
Classement :			
	Répond suffisamment aux critères		Répond partiellement aux critères
	Ne répond pas aux critères		
	<i>Critères applicables aux données relatives à l'exécution</i>		<i>Observations/limites des données</i>
1.a.	Pertinentes/utiles		Les données relatives à l'exécution sont pertinentes et utiles pour établir un rapport au regard de l'indicateur d'exécution, puisqu'elles témoignent du pourcentage de bénéficiaires des activités des bureaux extérieurs, et offrent une meilleure compréhension des politiques de propriété intellectuelle au service du développement. Certains bureaux extérieurs ont fait état de l'utilisation des commentaires des participants pour améliorer leurs programmes.
1.b.	Suffisantes/détaillées		Les données relatives à l'exécution sont suffisantes et détaillées et permettent de rendre compte des progrès réalisés par rapport à l'indicateur d'exécution.
1.c.	Collectées efficacement/aisément accessibles		Dans l'ensemble, la collecte et l'analyse des données sont efficaces dans tous les bureaux extérieurs, certains d'entre eux ayant progressivement et systématiquement adopté des outils et plateformes en ligne pour automatiser le processus. Les données relatives à l'exécution sont aisément accessibles malgré le nombre de bureaux extérieurs et de secteurs impliqués.
1.d.	Exactes/vérifiables		Les données relatives à l'exécution sont généralement exactes. Bien qu'elles soient vérifiables à travers les différentes réponses fournies par les participants concernant les activités des bureaux extérieurs, à la fois individuellement et par activité, ces données auraient pu être validées plus rapidement si tous les secteurs impliqués avaient adopté une approche plus coordonnée en termes d'enregistrement, d'analyse et de reddition de comptes.
1.e.	Présentées dans les délais		Dans l'ensemble, les informations étayant les données relatives à l'exécution ont été produites régulièrement et dans les délais pour rendre des comptes sur l'indicateur d'exécution, c'est-à-dire généralement entre une et six semaines après la conclusion de l'activité.
1.f.	Clares/transparentes		Les données ont été communiquées de manière transparente, et sur la base de preuves documentaires. La clarté doit néanmoins être améliorée. La communication et la documentation des choix et des limites méthodologiques ont été inégales au sein des bureaux extérieurs. Ceci, à son tour, a empêché une évaluation plus complète de la cohérence de l'ensemble des données communiquées.
1.g.	Conclusions sur les données relatives à l'exécution		Sur la base de l'évaluation des informations fournies, on peut conclure que les données relatives à l'exécution répondent suffisamment aux critères.
2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs			
Classement :			
	Code de couleurs exact		Code de couleurs inexact
	Code de couleurs non évaluable		
2.a.	Exactitude du code de couleurs		Sur la base des données relatives à l'exécution fournies pour l'indicateur d'exécution sélectionné, le classement d'auto-évaluation indiquant "pleinement atteint" (Bureau de l'OMPI au Brésil, Bureau de l'OMPI en Chine, Bureau de l'OMPI au Japon, Bureau de l'OMPI en Fédération de Russie et Bureau de l'OMPI à Singapour), "partiellement atteint" (Bureau de l'OMPI en Algérie) et "non évaluable" (Bureau de l'OMPI au Nigéria) sont exactes.
2.b.	Commentaires du programme		Sans commentaires.















Indicateur d'exécution du programme 21 : pourcentage de demandes d'avis juridique et de services qui reçoivent des réponses rapides du Bureau du conseiller juridique.

1. Évaluation des données relatives à l'exécution			
Classement :			
	Répond suffisamment aux critères		Répond partiellement aux critères
	Ne répond pas aux critères		
	Critères applicables aux données relatives à l'exécution		Observations/limites des données
1.a.	Pertinentes/utiles		Les données relatives à l'exécution sont pertinentes et utiles dans la mesure où elles permettent d'évaluer la capacité du Bureau du conseiller juridique à répondre rapidement aux demandes.
1.b.	Suffisantes/détaillées		Les données relatives à l'exécution sont suffisantes et détaillées. Elles s'appuient sur différents registres tels que, entre autres, la liste des affaires de droit administratif, le registre des demandes d'avis juridique, la liste des acquisitions et les listes de suivi des dossiers papier.
1.c.	Collectées efficacement/aisément accessibles		Les données relatives à l'exécution semblent avoir été collectées efficacement et sont aisément accessibles sur demande.
1.d.	Exactes/vérifiables		Les données relatives à l'exécution sont exactes et vérifiables grâce aux dossiers disponibles. La DSI note que si certaines demandes ont des délais clairs et explicites, pour un certain nombre de questions et problèmes juridiques, il est plutôt difficile d'estimer leur temps de traitement. Le Bureau du conseiller juridique semble fixer des délais de réponse raisonnables.
1.e.	Présentées dans les délais		Les données ont été obtenues et traitées dans les délais.
1.f.	Claires/transparentes		Les données relatives à l'exécution sont présentées de façon claire et transparente.
1.g.	Conclusions sur les données relatives à l'exécution		Sur la base de l'évaluation des informations fournies, on peut conclure que les données relatives à l'exécution répondent suffisamment aux critères.
2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs			
Classement :			
	Code de couleurs exact		Code de couleurs inexact
	Code de couleurs non évaluable		
2.a.	Exactitude du code de couleurs		Sur la base des données relatives à l'exécution fournies pour l'indicateur d'exécution sélectionné, le classement d'auto-évaluation indiquant "pleinement atteint" est exact.
2.b.	Commentaires du programme		Sans commentaires.

Indicateur d'exécution du programme 22 : présentation des rapports et analyses financiers et de gestion demandés par la direction, les chefs de programme et les États membres dans les délais impartis.

1. Évaluation des données relatives à l'exécution			
Classement :			
	Répond suffisamment aux critères		
			
		Ne répond pas aux critères	
	Critères applicables aux données relatives à l'exécution		Observations/limites des données
1.a.	Pertinentes/utiles		Les données relatives à l'exécution sont pertinentes et utiles dans la mesure où elles permettent d'évaluer si la direction et les États membres reçoivent les rapports nécessaires en temps voulu.
1.b.	Suffisantes/détaillées		Les données relatives à l'exécution sont suffisantes et détaillées. Elles sont fondées sur les délais mensuels de présentation des rapports et sur l'information indiquant si le délai a été respecté.
1.c.	Collectées efficacement/aisément accessibles		Les données relatives à l'exécution semblent avoir été collectées efficacement et sont aisément accessibles sur demande.
1.d.	Exactes/vérifiables		Les données relatives à l'exécution sont exactes et vérifiables grâce aux dossiers disponibles.
1.e.	Présentées dans les délais		Les données ont été obtenues et traitées dans les délais.
1.f.	Clares/transparentes		Les données relatives à l'exécution sont présentées de façon claire et transparente.
1.g.	Conclusions sur les données relatives à l'exécution		Sur la base de l'évaluation des informations fournies, on peut conclure que les données relatives à l'exécution répondent suffisamment aux critères.
2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs			
Classement :			
	Code de couleurs exact		Code de couleurs inexact
			Code de couleurs non évaluable
2.a.	Exactitude du code de couleurs		Sur la base des données relatives à l'exécution fournies pour l'indicateur d'exécution sélectionné, le classement d'auto-évaluation indiquant "non atteint" est exact.
2.b.	Commentaires du programme		Sans commentaires.

Indicateur d'exécution du programme 23 : délai de recrutement.








1. Évaluation des données relatives à l'exécution					
Classement :					
	Répond suffisamment aux critères		Répond partiellement aux critères		Ne répond pas aux critères
	<i>Critères applicables aux données relatives à l'exécution</i>		<i>Observations/limites des données</i>		
1.a.	Pertinentes/utiles		Les données relatives à l'exécution répondent partiellement aux critères relatifs à la pertinence et à l'utilité. Certaines données incluses ne permettent pas une évaluation précise de l'indicateur d'exécution.		
1.b.	Suffisantes/détaillées		Les données relatives à l'exécution répondent partiellement aux critères relatifs au caractère suffisant et à l'exhaustivité.		
1.c.	Collectées efficacement/aisément accessibles		Les données relatives à l'exécution répondent partiellement aux critères. Bien que les données puissent être extraites efficacement du système de recrutement, elles font toujours l'objet d'analyses et de manipulations sur des feuilles Microsoft Excel. Il est possible d'optimiser le système pour faciliter l'extraction et l'analyse efficaces des données. Les données seraient ainsi plus fiables, plus précises et moins susceptibles de faire l'objet d'interventions manuelles et de présenter des erreurs.		
1.d.	Exactes/vérifiables		Les données relatives à l'exécution sont partiellement exactes. La définition de l'indicateur d'exécution doit être révisée de manière à intégrer les recrutements à partir de la liste de réserve, car ils sont pris en compte dans le calcul du délai d'exécution.		
1.e.	Présentées dans les délais		Les données relatives à l'exécution font l'objet de rapports réguliers aux parties prenantes concernées. Il existe des tableaux de bord sur le recrutement et des rapports réguliers sont communiqués à la direction et aux parties prenantes concernées.		
1.f.	Claires/transparentes		Les données relatives à l'exécution sont claires et transparentes. Les documents justificatifs des interventions manuelles visant à ajuster le délai de recrutement sont disponibles pour vérification.		
1.g.	Conclusions sur les données relatives à l'exécution		Sur la base de l'évaluation des informations fournies, on peut conclure que les données relatives à l'exécution répondent partiellement aux critères.		
2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs					
Classement :					
	Code de couleurs exact		Code de couleurs inexact		Code de couleurs non évaluable
2.a.	Exactitude du code de couleurs		Sur la base des données relatives à l'exécution fournies pour l'indicateur d'exécution sélectionné, le classement d'auto-évaluation indiquant "partiellement atteint" est exact.		
2.b.	Commentaires du programme		Sans commentaires.		

Indicateur d'exécution du programme 24 : amélioration de l'accès physique au site de l'OMPI.

1. Évaluation des données relatives à l'exécution

Classement :


 Répond suffisamment aux critères  Répond partiellement aux critères  Ne répond pas aux critères

	Critères applicables aux données relatives à l'exécution		Observations/limites des données
1.a.	Pertinentes/utiles		Les données relatives à l'exécution sont pertinentes et utiles car elles permettent d'évaluer le niveau de mise en œuvre de la feuille de route sur la mise en œuvre des mesures d'accessibilité du site de l'OMPI.
1.b.	Suffisantes/détaillées		Les données relatives à l'exécution sont suffisantes et détaillées. Elles sont fondées sur des rapports consolidés dans le document "Site de l'OMPI – Mise en œuvre des mesures d'accessibilité".
1.c.	Collectées efficacement/aisément accessibles		Les données relatives à l'exécution semblent avoir été collectées efficacement et sont aisément accessibles sur demande.
1.d.	Exactes/vérifiables		Les données relatives à l'exécution sont exactes et vérifiables grâce aux dossiers disponibles.
1.e.	Présentées dans les délais		Les données ont été obtenues et traitées dans les délais.
1.f.	Clares/transparentes		Les données relatives à l'exécution sont présentées de façon claire et transparente.
1.g.	Conclusions sur les données relatives à l'exécution		Sur la base de l'évaluation des informations fournies, on peut conclure que les données relatives à l'exécution répondent suffisamment aux critères.







2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs

Classement :



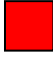











 Code de couleurs exact  Code de couleurs inexact  Code de couleurs non évaluable

2.a.	Exactitude du code de couleurs		Sur la base des données relatives à l'exécution fournies pour l'indicateur d'exécution sélectionné, le classement d'auto-évaluation indiquant "partiellement atteint" est exact.
2.b.	Commentaires du programme		Sans commentaires.

Indicateur d'exécution du programme 25 : les systèmes informatiques sont conçus, développés et mis en œuvre en tenant compte des normes adoptées par l'OMPI en ce qui concerne les données, les applications et la technologie.

1. Évaluation des données relatives à l'exécution		
Classement :		
	Répond suffisamment aux critères	 Répond partiellement aux critères  Ne répond pas aux critères
	<i>Critères applicables aux données relatives à l'exécution</i>	<i>Observations/limites des données</i>
1.a.	Pertinentes/utiles	Les données relatives à l'exécution sont pertinentes et utiles. Les données couvrent les aspects significatifs des résultats exprimés dans les indicateurs d'exécution.
1.b.	Suffisantes/détaillées	Les données relatives à l'exécution sont suffisantes et suffisamment détaillées car elles montrent les progrès réalisés par rapport aux critères d'évaluation des résultats.
1.c.	Collectées efficacement/aisément accessibles	Les données relatives à l'exécution sont accessibles et vérifiables par les parties prenantes concernées. Il existe un système permettant d'enregistrer et de rendre compte des progrès réalisés dans le développement et la mise en œuvre des systèmes informatiques en tenant compte des normes prescrites.
1.d.	Exactes/vérifiables	Les données relatives à l'exécution sont exactes et vérifiables. Les documents justificatifs fournis sont vérifiables et permettent une analyse qualitative et quantitative.
1.e.	Présentées dans les délais	Les données relatives à l'exécution font l'objet de rapports réguliers aux parties prenantes concernées.
1.f.	Claires/transparentes	Les données relatives à l'exécution sont transparentes et présentées d'une manière ouverte, factuelle et claire aux parties prenantes concernées.
1.g.	Conclusions sur les données relatives à l'exécution	Sur la base de l'évaluation des informations fournies, on peut conclure que les données relatives à l'exécution répondent suffisamment aux critères.
2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs		
Classement :		
	Code de couleurs exact	 Code de couleurs inexact  Code de couleurs non évaluable
2.a.	Exactitude du code de couleurs	Sur la base des données relatives à l'exécution fournies pour l'indicateur d'exécution sélectionné, le classement d'auto-évaluation indiquant "pleinement atteint" est exact.
2.b.	Commentaires du programme	Sans commentaires.

Indicateur d'exécution du programme 26 : aucune ingérence et indépendance perçue par les principales parties prenantes.








1. Évaluation des données relatives à l'exécution			
Classement :			
	Répond suffisamment aux critères		Répond partiellement aux critères
	Ne répond pas aux critères		
	Critères applicables aux données relatives à l'exécution		Observations/limites des données
1.a.	Pertinentes/utiles		Les données relatives à l'exécution sont pertinentes et utiles pour déterminer le niveau de non-interférence des principales parties prenantes et des clients de la DSI, et pour appuyer les conditions d'indépendance figurant dans la Charte de la supervision interne et les normes pertinentes.
1.b.	Suffisantes/détaillées		Les données relatives à l'exécution contribuent à expliquer, sous différents points de vue, l'exigence d'indépendance devant être respectée par la fonction de supervision et requise par les normes pertinentes.
1.c.	Collectées efficacement/aisément accessibles		Les données relatives à l'exécution sont collectées par diverses sources et moyens, notamment des enquêtes, des informations budgétaires, des tableaux de bord et les rapports trimestriels et annuels disponibles.
1.d.	Exactes/vérifiables		Les données relatives à l'exécution sont exactes et vérifiables dans les annexes des rapports trimestriels présentés à l'Organe consultatif indépendant de surveillance (OCIS), les rapports annuels soumis à l'Assemblée générale de l'OMPI, les documents normatifs de la DSI, les tableaux de bord et autres sources de données pertinentes.
1.e.	Présentées dans les délais		La présentation des rapports sur les données relatives à l'exécution est considérée comme ayant été faite dans les délais car il est obligatoire d'en rendre compte au moins lors des réunions trimestrielles avec l'OCIS et chaque année aux États membres.
1.f.	Claires/transparentes		Les données relatives à l'exécution sont issues d'informations provenant de sources disponibles sur l'Intranet et les pages Web de la DSI. Les données et informations figurant dans les données relatives à l'exécution sont claires et explicites.
1.g.	Conclusions sur les données relatives à l'exécution		Sur la base de l'évaluation des informations fournies, on peut conclure que les données relatives à l'exécution répondent suffisamment aux critères.
2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs			
Classement :			
	Code de couleurs exact		Code de couleurs inexact
	Code de couleurs non évaluable		
2.b.	Exactitude du code de couleurs		Sur la base des données relatives à l'exécution fournies pour l'indicateur d'exécution sélectionné, le classement d'auto-évaluation indiquant "pleinement atteint" est exact.
2.b.	Commentaires du programme		Sans commentaires.

Indicateur d'exécution du programme 27 : services d'imprimerie économiquement rationnels.

1. Évaluation des données relatives à l'exécution

Classement :


 Répond suffisamment aux critères  Répond partiellement aux critères  Ne répond pas aux critères

	Critères applicables aux données relatives à l'exécution		Observations/limites des données
1.a.	Pertinentes/utiles		Les données relatives à l'exécution sont pertinentes et utiles car elles permettent d'évaluer la rentabilité de l'utilisation du matériel d'impression à l'imprimerie de l'OMPI.
1.b.	Suffisantes/détaillées		Les données relatives à l'exécution sont suffisantes et détaillées. Les données relatives à l'exécution sont fondées sur les rapports des compteurs de facturation et les rapports de dépenses de l'OMPI, consolidés dans le document "Calcul du coût par page".
1.c.	Collectées efficacement/aisément accessibles		Les données relatives à l'exécution semblent avoir été collectées efficacement et sont aisément accessibles sur demande.
1.d.	Exactes/vérifiables		Les données relatives à l'exécution sont vérifiables grâce aux dossiers disponibles. La DSI note cependant qu'en raison de la correction ultérieure du nombre de pages imprimées, le coût final par page est passé de 0,30 franc suisse par page à 0,31 franc suisse par page. Ce changement n'a pas été pris en compte dans la soumission finale; toutefois, il ne modifie pas l'évaluation de l'indicateur d'exécution.
1.e.	Présentées dans les délais		Les données ont été obtenues et traitées dans les délais.
1.f.	Claires/transparentes		Les données relatives à l'exécution sont présentées de façon claire et transparente.
1.g.	Conclusions sur les données relatives à l'exécution		Sur la base de l'évaluation des informations fournies, on peut conclure que les données relatives à l'exécution répondent suffisamment aux critères.



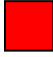











2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs

Classement :



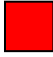











 Code de couleurs exact  Code de couleurs inexact  Code de couleurs non évaluable

2.a.	Exactitude du code de couleurs		Sur la base des données relatives à l'exécution fournies pour l'indicateur d'exécution sélectionné, le classement d'auto-évaluation indiquant "non atteint" est exact.
2.b.	Commentaires du programme		Sans commentaires.



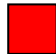



Indicateur d'exécution du programme 28 : renforcement de l'observation des politiques en matière de sécurité informatique.

1. Évaluation des données relatives à l'exécution			
Classement :			
	Répond suffisamment aux critères		Répond partiellement aux critères
	Ne répond pas aux critères		
	Critères applicables aux données relatives à l'exécution		Observations/limites des données
1.a.	Pertinentes/utiles		Les données relatives à l'exécution sont pertinentes et utiles car elles permettent d'évaluer la dynamique de la couverture des processus opérationnels de l'OMPI conformément à la norme ISO/IEC 27001:2013.
1.b.	Suffisantes/détaillées		Les données relatives à l'exécution sont suffisantes et détaillées. Les données relatives à l'exécution sont fondées sur les certificats reçus.
1.c.	Collectées efficacement/aisément accessibles		Les données relatives à l'exécution semblent avoir été collectées efficacement et sont aisément accessibles sur demande.
1.d.	Exactes/vérifiables		Les données relatives à l'exécution sont vérifiables grâce aux dossiers disponibles.
1.e.	Présentées dans les délais		Les données ont été obtenues et traitées dans les délais.
1.f.	Clares/transparentes		Les données relatives à l'exécution sont présentées de façon claire et transparente.
1.g.	Conclusions sur les données relatives à l'exécution		Sur la base de l'évaluation des informations fournies, on peut conclure que les données relatives à l'exécution répondent suffisamment aux critères.
2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs			
Classement :			
	Code de couleurs exact		Code de couleurs inexact
	Code de couleurs non évaluable		
2.a.	Exactitude du code de couleurs		Sur la base des données relatives à l'exécution fournies pour l'indicateur d'exécution sélectionné, le classement d'auto-évaluation indiquant "pleinement atteint" est exact.
2.b.	Commentaires du programme		Sans commentaires.















Indicateur d'exécution du programme 30 : nombre de consultations uniques des pages Web consacrées au monde universitaire et aux PME.

1. Évaluation des données relatives à l'exécution			
Classement :			
	Répond suffisamment aux critères		Répond partiellement aux critères
			Ne répond pas aux critères
	Critères applicables aux données relatives à l'exécution		Observations/limites des données
1.a.	Pertinentes/utiles		Les données relatives à l'exécution sont pertinentes car elles mesurent la contribution à l'augmentation de la capacité des PME, des universités et des institutions de recherche à utiliser avec succès la propriété intellectuelle pour soutenir l'innovation. Ces données sont utilisées pour suivre le nombre de consultations uniques des pages Web de l'OMPI consacrées au monde universitaire et aux entreprises. Les données relatives à l'exécution sont utiles car elles permettent de suivre l'utilisation des outils et matériels de l'OMPI adaptés aux besoins du groupe spécifique de parties prenantes. Le suivi est effectué régulièrement au cours de la période considérée. Il permet d'analyser la situation et de prendre (si nécessaire) des mesures en amont pour favoriser la promotion de ces pages, par exemple lors de manifestations, de réunions ou d'échanges de messages électroniques.
1.b.	Suffisantes/détaillées		Les données relatives à l'exécution sont suffisantes pour l'exercice biennal examiné. L'analyse des données a été faussée en raison des mises à jour et des améliorations nécessaires sur la section du site Web consacrée aux PME. Le programme a indiqué de manière transparente que les données n'étaient que partiellement disponibles, car les données relatives à l'exécution n'étaient pas suffisantes pour être utilisées pour le rapport.
1.c.	Collectées efficacement/aisément accessibles		Les données relatives à l'exécution sont facilement accessibles sur demande. Les analyses de données sont automatiquement générées par l'outil d'analyse du site Web de l'OMPI, ce qui rend le processus très efficace.
1.d.	Exactes/vérifiables		Les données relatives à l'exécution sont exactes et vérifiables.
1.e.	Présentées dans les délais		Les données relatives à l'exécution sont partagées avec les collègues si nécessaire.
1.f.	Claires/transparentes		Les données relatives à l'exécution sont présentées de manière claire, générées de manière transparente et communiquées.
1.g.	Conclusions sur les données relatives à l'exécution		Sur la base de l'évaluation des informations fournies, on peut conclure que les données relatives à l'exécution répondent suffisamment aux critères.
2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs			
Classement :			
	Code de couleurs exact		Code de couleurs inexact
			Code de couleurs non évaluable
2.a.	Exactitude du code de couleurs		Sur la base des données relatives à l'exécution fournies pour l'indicateur d'exécution sélectionné, le classement d'auto-évaluation est exact.
2.b.	Commentaires du programme		Sans commentaires.

Indicateur d'exécution du programme 31 : parties contractantes de l'Acte de Genève (1999).

1. Évaluation des données relatives à l'exécution		
Classement :		
	Répond suffisamment aux critères	 Répond partiellement aux critères  Ne répond pas aux critères
	Critères applicables aux données relatives à l'exécution	Observations/limites des données
1.a.	Pertinentes/utiles	Les données relatives à l'exécution sont pertinentes et utiles dans la mesure où elles recensent le nombre de nouvelles parties contractantes de l'Arrangement de La Haye (Acte de Genève de 1999), et sont liées à la croissance potentielle et au nombre croissant d'activités du programme.
1.b.	Suffisantes/détaillées	Les données relatives à l'exécution sont suffisantes et détaillées et couvrent l'ensemble des aspects de l'indicateur d'exécution. Les documents justificatifs à l'appui des données d'exécution sont complets.
1.c.	Collectées efficacement/aisément accessibles	Les données relatives à l'exécution sont efficacement collectées et les informations sur les données relatives à l'exécution sont facilement collectées et accessibles sur le site Web de l'OMPI. http://www.wipo.int/treaties/fr/ShowResults.jsp?lang=en&treaty_id=9
1.d.	Exactes/vérifiables	Les données relatives à l'exécution sont précises et les éléments justificatifs sont facilement vérifiables au regard des informations rapportées sur le site Web de l'OMPI.
1.e.	Présentées dans les délais	Les données relatives à l'exécution sont régulièrement contrôlées et présentées dans les délais.
1.f.	Claires/transparentes	Les données relatives à l'exécution sont claires et transparentes et peuvent être vérifiées sur le site Web de l'OMPI.
1.g.	Conclusions sur les données relatives à l'exécution	Sur la base de l'évaluation des informations fournies, on peut conclure que les données relatives à l'exécution répondent suffisamment aux critères.
2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs		
Classement :		
	Code de couleurs exact	 Code de couleurs inexact  Code de couleurs non évaluable
2.a.	Exactitude du code de couleurs	Sur la base des données relatives à l'exécution fournies pour l'indicateur d'exécution sélectionné, le classement d'auto-évaluation indiquant "pleinement atteint" est exact.
2.b.	Commentaires du programme	Sans commentaires.

Indicateur d'exécution du programme 32 : extension de la portée géographique du système de Lisbonne.

1. Évaluation des données relatives à l'exécution			
Classement :			
	Répond suffisamment aux critères		Répond partiellement aux critères
	Ne répond pas aux critères		
	Critères applicables aux données relatives à l'exécution		Observations/limites des données
1.a.	Pertinentes/utiles		Les données relatives à l'exécution sont pertinentes et utiles car elles permettent d'évaluer la réalisation de l'objectif stratégique consistant à accroître le nombre de membres du système de Lisbonne.
1.b.	Suffisantes/détaillées		Les données relatives à l'exécution sont suffisantes et détaillées car elles rendent compte de l'augmentation de la couverture géographique du système de Lisbonne pour illustrer la croissance du système.
1.c.	Collectées efficacement/aisément accessibles		Les données relatives à l'exécution sont directement liées au nombre de ratifications/adhésions, qui est également communiqué aux États membres de l'OMPI. https://wipolex.wipo.int/fr/treaties/ShowResults?search_what=A&act_id=50
1.d.	Exactes/vérifiables		Les données relatives à l'exécution sont exactes et vérifiables sur le site Web public de l'OMPI : https://wipolex.wipo.int/fr/treaties/ShowResults?search_what=A&act_id=50
1.e.	Présentées dans les délais		Les données relatives à l'exécution sont publiées chaque année sur le site Web et dans les rapports annuels des réunions de l'OMPI.
1.f.	Claires/transparentes		Les données relatives à l'exécution sont transparentes et peuvent être consultées sur le site Web public avec les autres rapports de réunion de l'OMPI : https://wipolex.wipo.int/fr/treaties/ShowResults?search_what=A&act_id=50
1.g.	Conclusions sur les données relatives à l'exécution		Sur la base de l'évaluation des informations fournies, on peut conclure que les données relatives à l'exécution répondent suffisamment aux critères.
2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs			
Classement :			
	Code de couleurs exact		Code de couleurs inexact
	Code de couleurs non évaluable		
2.a.	Exactitude du code de couleurs		Sur la base des données relatives à l'exécution fournies pour l'indicateur d'exécution sélectionné, le classement d'auto-évaluation indiquant "pleinement atteint" est exact.
2.b.	Commentaires du programme		Sans commentaires.

[L'annexe II suit]

ANNEXE II – DÉFINITION DES CRITÈRES DE VALIDATION

Afin de faciliter le processus de validation, l'équipe de validation a appliqué une version adaptée des "critères de bonnes pratiques pour les systèmes de données" définis par le National Audit Office du Royaume-Uni. Les données relatives à l'exécution et les informations utilisées pour rendre des comptes de l'exécution du programme doivent être :

1. **Pertinentes et utiles** par rapport à ce que l'Organisation cherche à réaliser d'après les mesures de performance. Les éléments quantifiés et les données communiquées doivent couvrir tous les aspects importants de la performance exprimés à travers les résultats escomptés et les indicateurs d'exécution. Les méthodes de collecte des données, les critères et les hypothèses ne doivent pas induire en erreur. Les données et les hypothèses n'ayant pas d'influence sur la décision de validation doivent être exclues.
2. **Suffisantes/détaillées** pour révéler l'étendue des progrès accomplis par rapport à la mesure des performances. Les données relatives à l'exécution devront inclure toutes les informations qui étaient disponibles pour faire une évaluation détaillée en fonction des mesures de la performance.
3. **Collectées efficacement/aisément accessibles** – Des systèmes appropriés sont mis en place pour enregistrer, atteindre, communiquer et analyser les données requises pour faire rapport en fonction des mesures de performance.
4. **Exactes et vérifiables** suffisamment pour l'usage qui en est fait, aptes à refléter le changement, étayées par une documentation claire, de sorte que les méthodes d'établissement des mesures puissent être validées. Le principe de l'exactitude exige d'éviter autant que possible les partis pris et les incertitudes. S'agissant de la validation, l'exactitude et la vérification sont exigées à deux niveaux.
 - a) Le premier se rapporte à l'exactitude et à la preuve écrite/justifiée, c'est-à-dire matérielle, des données et informations quantitatives.
 - b) Le deuxième se rapporte à l'exactitude et à la preuve écrite/justifiée, c'est-à-dire matérielle, d'informations autres que quantitatives.
5. **Présentées dans les délais**, de manière suffisamment régulière pour permettre de suivre les progrès et suffisamment rapide pour être toujours d'actualité.
6. **Clares et transparentes**, c'est-à-dire que les informations divulguées doivent être compréhensibles par les destinataires et leur permettre de prendre des décisions avec une relative sécurité. La transparence concerne le degré de visibilité de la présentation des informations faite d'une manière ouverte, claire, factuelle, neutre et cohérente, sur la base de preuves documentaires. Les informations seront enregistrées, compilées et analysées d'une manière qui permet aux examinateurs internes et aux destinataires externes d'attester de leur crédibilité. La transparence repose notamment sur les impératifs suivants :
 - a) énoncer et documenter de manière explicite et explicite toutes les hypothèses;
 - b) référencer clairement les documents de travail;
 - c) indiquer tous les calculs, méthodes et informations utilisés;
 - d) recenser clairement tous les changements dans la documentation;
 - e) recenser et documenter les informations de façon à permettre une validation indépendante;
 - f) documenter les explications ou les justifications (par exemple les choix en matière de procédure, méthodologie, paramètres, sources d'information, facteurs déterminants, critères d'échantillonnage);
 - g) justifier les critères choisis;
 - h) expliquer les hypothèses, références et méthodes de sorte que "un tiers puisse reproduire les informations communiquées; et
 - i) rendre compte de tout facteur extérieur au projet susceptible d'influer sur les décisions des destinataires.
7. Il y a un critère additionnel pour évaluer les rapports sur les mesures de performance, à savoir l'**exactitude du code de couleurs**. Le code de couleurs a une fonction distincte et ne fait pas partie à proprement parler des données relatives à l'exécution. Une évaluation de l'exactitude a été faite sur la base de la question de savoir si les notations pourraient être justifiées en vertu des informations présentées dans les données relatives à l'exécution communiquées dans le cadre du rapport sur la performance en 2020-2021.

[L'annexe III suit]

ANNEXE III – RÉUNIONS D'ÉCHANTILLONNAGE

La DSI a utilisé un outil d'échantillonnage aléatoire en présence des chefs de secteur, chefs de programme ou de leurs suppléants ou représentants désignés afin de sélectionner au hasard un indicateur d'exécution par programme (sauf pour le programme 20, qui en comptait deux).

Chef de programme/ suppléant	Qualité	Date de la réunion	Numéro et nom du programme
Mme Forbin	Vice-directrice générale, Secteur du droit d'auteur et des industries de la création	21 février 2022	a) Programme 3 – Droit d'auteur et droits connexes b) Programme 19 – Communications
M. Kleib	Vice-directeur général Secteur du développement régional et national	23 février 2022	a) Programme 8 – Coordination du Plan d'action pour le développement b) Programme 9 – Afrique, pays arabes, Asie et Pacifique, pays d'Amérique latine et des Caraïbes, pays les moins avancés c) Programme 10 – Pays en transition et pays développés d) Programme 11 – Académie de l'OMPI e) Programme 20 – Relations extérieures, partenariats et <u>bureaux extérieurs</u>
Mme Jorgenson	Vice-directrice générale Secteur des brevets et de la technologie	21 février 2022	a) Programme 1 – Droit des brevets b) Programme 5 – Système du PCT
Mme Wang	Vice-directrice générale Secteur des marques et des dessins et modèles	21 février 2022	a) Programme 2 – Marques, dessins et modèles industriels et indications géographiques b) Programme 6 – Système de Madrid c) Programme 31 – Système de La Haye d) Programme 32 – Système de Lisbonne
M. Kwakwa	Sous-directeur général Secteur des enjeux et des partenariats mondiaux	22 février 2022	a) Programme 4 – Savoirs traditionnels, expressions culturelles traditionnelles et ressources génétiques b) Programme 17 – Promotion du respect de la propriété intellectuelle c) Programme 18 – Propriété intellectuelle et défis mondiaux d) Programme 20 – <u>Relations extérieures, partenariats</u> et bureaux extérieurs
M. Staines	Sous-directeur général, Secteur administration, finances et gestion	23 février 2022	a) Programme 22 – Gestion du programme et des ressources b) Programme 24 – Services d'appui généraux c) Programme 25 – Technologies de l'information et de la communication d) Programme 27 – Services de conférence et services linguistiques e) Programme 28 – Sécurité de l'information, des biens et des personnes f) Programme 21 – Direction générale
M. Natsume	Sous-directeur général, Secteur de l'infrastructure mondiale	23 février 2022	a) Programme 12 – Classifications internationales et normes b) Programme 13 – Bases de données mondiales c) Programme 15 – Solutions opérationnelles pour les offices de propriété intellectuelle

Chef de programme/ suppléant	Qualité	Date de la réunion	Numéro et nom du programme
M. Aleman	Sous-directeur général, Secteur de la propriété intellectuelle et des écosystèmes d'innovation	22 février 2022	a) Programme 7 – Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI b) Programme 14 – Services d'accès à l'information et aux savoirs c) Programme 16 – Économie et statistiques d) Programme 30 – Petites et moyennes entreprises (PME) et innovation
Mme Dayer	Directrice par intérim Département de la gestion des ressources humaines	28 février 2022	e) Programme 23 – Gestion et mise en valeur des ressources humaines
M. Singh	Directeur de la Division de la supervision interne	28 février 2022	a) Programme 26 – Supervision interne

[L'annexe IV suit]

ANNEXE IV – GRILLE DE VALIDATION

Programme	Résultat escompté	Indicateur d'exécution	Niveau de référence	Objectif	Données relatives à l'exécution
Programme 1 – Droit des brevets	I.2 Cadres législatifs, réglementaires et politiques de propriété intellectuelle adaptés et équilibrés	Nombre et pourcentage d'États membres satisfaits des conseils juridiques et de politique générale fournis	93% sur la base de 20 réponses	85%	Conseils dispensés à 35 États membres : Afrique (5); région arabe (6); Asie et Pacifique (8); Amérique latine et Caraïbes (15); autres (1). Taux de satisfaction : 86% sur la base de 15 réponses (2020-2021)
Programme 2 – Marques, dessins et modèles industriels et indications géographiques	I.2 Cadres législatifs, réglementaires et politiques de propriété intellectuelle adaptés et équilibrés	Nombre de ratifications du Traité de Singapour et d'adhésions à ce traité	50 parties contractantes	5 nouvelles adhésions ou ratifications	1 nouvelle ratification : Uruguay (51 Parties contractantes cumulées à fin 2021)
Programme 3 – Droit d'auteur et droits connexes	I.1 Renforcement de la coopération entre les États membres en ce qui concerne l'élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés dans le domaine de la propriété intellectuelle	État d'avancement de la mise en œuvre des activités au programme de travail du SCCR	Situation dont il est rendu compte dans le résumé présenté par le président ⁷ et le rapport de l'Assemblée générale de l'OMPI ⁸	Résultats convenus par le SCCR, comme il ressort des résumés présentés par les présidents de session et des décisions de l'Assemblée générale pour 2020-2021	Le SCCR a progressé dans l'examen des points de l'ordre du jour comme indiqué dans les résumés présentés par la présidence ^{9,10} et dans la liste des décisions de l'Assemblée générale en 2021 ¹¹
Programme 4 – Savoirs traditionnels, expressions culturelles traditionnelles et ressources génétiques	III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition	Nombre de participants aux activités de formation et de renforcement des capacités dans le domaine des ressources génétiques, des savoirs traditionnels ou des expressions culturelles traditionnelles obtenant un score de 50% ou plus au bref questionnaire à choix multiple sur des questions de fond	82%	80%	Données non disponibles
Programme 5 – Système du PCT	II.2 Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations du PCT	Délais de traduction des rapports	90%	90 (+/- 2%)	2020 : 90% 2021 : 87%
Programme 6 – Système de Madrid	II.6 Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations du système de Madrid	Qualité de la mise au point de logiciels	95%	95 (+/- 2%)	97%

⁷ [SCCR/39/SUMMARY BY THE CHAIR](#)

⁸ https://www.wipo.int/export/sites/www/about-wipo/fr/assemblies/pdf/2019_decisions.pdf

⁹ [SCCR/40/SUMMARY BY THE CHAIR](#)

¹⁰ [SCCR/41/SUMMARY BY THE CHAIR](#)

¹¹ https://www.wipo.int/export/sites/www/about-wipo/fr/assemblies/pdf/2021_list_decisions.pdf

Programme	Résultat escompté	Indicateur d'exécution	Niveau de référence	Objectif	Données relatives à l'exécution
Programme 7 – Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI	II.8 Protection efficace de la propriété intellectuelle dans les gTLD et les ccTLD	Nombre de litiges relatifs à des gTLD et des ccTLD administrés par le Centre au titre des principes UDRP	40 991 ¹² dossiers gTLD administrés par le Centre (cumul) 5 346 ¹³ dossiers portant uniquement sur des ccTLD administrés par le Centre (cumul)	4 000 litiges gTLD supplémentaires 525 litiges supplémentaires portant uniquement sur des ccTLD	7 983 litiges gTLD supplémentaires (48 974 cumulés à fin 2021) 1 349 litiges ccTLD uniquement (6 695 cumulés à fin 2021)
Programme 8 – Coordination du Plan d'action pour le développement	III.3 Intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement dans les activités de l'OMPI	Intégration dans tous les programmes de l'OMPI des principes et activités énoncés dans le Plan d'action pour le développement	Au cours de l'exercice biennal 2018-2019 : – 12 programmes ont participé à la mise en œuvre d'activités approuvées par le CDIP; et – 23 programmes ont rendu compte de la prise en considération du Plan d'action pour le développement dans leurs activités	Engagement constant des divers programmes en faveur de la mise en œuvre des activités menées dans le cadre du Plan d'action pour le développement et de l'intégration de leurs résultats dans leurs activités	Durant l'exercice biennal 2020-2021 : – 12 programmes ont participé et contribué à la mise en œuvre d'activités approuvées par le CDIP; et – 23 programmes ont rendu compte de la prise en considération du Plan d'action pour le développement dans leurs activités
Programme 9 – Afrique, pays arabes, Asie et Pacifique, pays d'Amérique latine et des Caraïbes, pays les moins avancés	III.1 Stratégies et plans nationaux en matière de propriété intellectuelle conformes aux objectifs de développement nationaux	Nombre de pays qui révisent actuellement leurs stratégies en matière de propriété intellectuelle	Afrique : aucun Pays arabes : aucun Asie et Pacifique : 1 Amérique latine et Caraïbes : aucun	Afrique (1 supplémentaire) Pays arabes (1 supplémentaire) Asie et Pacifique (1 supplémentaire) Amérique latine et Caraïbes (2 supplémentaires)	Afrique : 1 supplémentaire (Éthiopie) Pays arabes : aucun Asie et Pacifique : aucun Amérique latine et Caraïbes : aucun
Programme 10 – Pays en transition et pays développés	III.4 Accords de coopération avec les institutions des pays en développement, des PMA et des pays en transition renforcés et adaptés à leurs besoins	Nombre de partenariats établis	37 partenariats de propriété intellectuelle (au total)	8 partenariats supplémentaires	14 partenariats supplémentaires de propriété intellectuelle (51 au total à fin 2021)
Programme 11 – Académie de l'OMPI	III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition	Pourcentage de participants satisfaits du Programme de perfectionnement des cadres de l'Académie de l'OMPI	98%	75% des personnes ayant répondu	96%

¹² Le niveau de référence a été mis à jour pour tenir compte des données définitives pour 2019.

¹³ Ibid.

Programme	Résultat escompté	Indicateur d'exécution	Niveau de référence	Objectif	Données relatives à l'exécution
Programme 12 – Classifications internationales et normes	IV.1 Système actualisé et mondialement accepté des classifications internationales et des normes de l'OMPI pour faciliter l'accès des parties prenantes du monde entier à l'information en matière de propriété intellectuelle, ainsi que son utilisation et sa diffusion	Préparation réussie du passage à la norme ST.26	22 offices entament des préparatifs en vue de l'utilisation de l'outil relatif à la norme ST.26	10 offices prêts à utiliser l'outil relatif à la norme ST.26	25 offices entament des préparatifs en vue de l'utilisation de l'outil relatif à la norme ST.26 ¹⁴
Programme 13 – Bases de données mondiales	IV.3 Élargissement de la portée géographique du contenu et de l'utilisation des bases de données mondiales de l'OMPI en matière de propriété intellectuelle	Nombre d'entrées figurant dans PATENTSCOPE, par région	(74 195 687 au total) Afrique : 154 162 Pays arabes : 50 811 Asie et Pacifique 25 150 903 Amérique latine et Caraïbes 1 416 957 Pays en transition : 2 818 034 Pays développés : 44 604 820	83 millions (total fin 2021)	(96 273 576 au total) Afrique : 154 162 Pays arabes : 55 360 Asie et Pacifique 34 563 253 Amérique latine et Caraïbes 1 527 714 Pays en transition : 3 773 955 Pays développés : 56 199 132
Programme 14 – Services d'accès à l'information et aux savoirs	IV.2 Amélioration de l'accessibilité et de l'utilisation de l'information en matière de propriété intellectuelle par les institutions compétentes et le public afin de promouvoir l'innovation et la créativité	Nombre moyen d'utilisateurs ayant bénéficié des services des CATI par année	5 488 utilisateurs	6 000 utilisateurs par an	2020 : 6 340 (+16%) 2021 : 7 886 (+24%)
Programme 15 – Solutions opérationnelles pour les offices de propriété intellectuelle	IV.4 Amélioration de l'infrastructure technique et du savoir pour les offices et les autres institutions de propriété intellectuelle pour fournir à leurs parties prenantes des services améliorés (moins chers, plus rapides, de meilleure qualité) et de rationaliser l'administration de la propriété intellectuelle	Nombre d'offices utilisant la série de modules IPAS	87 (84)	6 supplémentaires	3 offices supplémentaires en 2020-2021 : Myanmar, Paraguay, Vanuatu (90 offices au total)
Programme 16 – Économie et statistiques	V.2 Utilisation plus large et plus efficace des analyses économiques de l'OMPI aux fins de l'élaboration des politiques	Nombre de téléchargements des études économiques	19 837	Croissance annuelle de 5%	2020 : 16 844 (-15%) 2021 : 18 195 (-13% par rapport à l'objectif de 2020)

¹⁴

L'Assemblée générale de l'OMPI est convenue de reporter le passage à la norme ST.26 du 1^{er} janvier 2022 au 1^{er} juillet 2022.

Programme	Résultat escompté	Indicateur d'exécution	Niveau de référence	Objectif	Données relatives à l'exécution
Programme 17 – Promotion du respect de la propriété intellectuelle	III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition	Degré de satisfaction des participants aux activités de formation et de renforcement des capacités de l'OMPI	Taux moyen d'utilité : 94% Taux moyen de pertinence : 94%	Pertinence : >85% Utilité : > 85%	Taux moyen d'utilité : 91% Taux moyen de pertinence : 94%
Programme 18 – Propriété intellectuelle et défis mondiaux	VII.1 Plateformes et instruments fondés sur la propriété intellectuelle pour le transfert de connaissances et l'adaptation et la diffusion de la technologie entre les pays développés et les pays en développement, notamment les PMA, pour relever des défis mondiaux	Intégration accrue de la sécurité alimentaire dans WIPO GREEN	76 technologies relatives à la sécurité (total à fin 2019)	40 technologies relatives à la sécurité alimentaire supplémentaires (exercice biennal)	247 technologies relatives à la sécurité alimentaire supplémentaires
Programme 19 – Communications	VIII.1 Communication plus efficace avec un public large et varié concernant la propriété intellectuelle et le rôle de l'OMPI	Mobilisation : interaction positive avec l'OMPI sur les réseaux sociaux et les médias numériques	68 373 "j'aime" 39 875 retweets	Augmentation de 15% au cours de l'exercice biennal du nombre de "J'aime" et de retweets concernant des contenus de l'OMPI sur Twitter	103 979 "j'aime" (+52%) 53 664 retweets (+35%)
Programme 20 – <u>Relations extérieures, partenariats</u> et bureaux extérieurs	VIII.5 L'OMPI collabore efficacement avec d'autres processus et instances de négociation de l'ONU et d'autres organisations intergouvernementales	Nombre d'initiatives de l'OMPI en partenariat avec l'ONU et d'autres organisations intergouvernementales aux fins de la mise en œuvre des objectifs de développement durable	7 initiatives	7 initiatives	17 initiatives
Programme 20 – <u>Relations extérieures, partenariats</u> et bureaux extérieurs	III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition	Pourcentage de décideurs, de fonctionnaires nationaux, de spécialistes de la propriété intellectuelle et d'autres groupes cibles, y compris les universités, les organisations de gestion collective et les journalistes, ayant une meilleure connaissance des politiques de propriété intellectuelle et des moyens de mettre la propriété intellectuelle au service du développement	Algérie n.d. Brésil 92% Chine n.d. Japon 98% Russie 99% Singapour 95%	85% tous bureaux confondus	Algérie 80% (2020); 87% (2021) Brésil 96% (2020); 97% (2021) Chine 95% (2020); 99% (2021) Japon 100% (2020) Nigéria données non disponibles Russie 97% (2020) Singapour 91% (2020); 98% (2021)

Programme	Résultat escompté	Indicateur d'exécution	Niveau de référence	Objectif	Données relatives à l'exécution
Programme 21 – Direction générale	IX.1 Services d'appui efficaces, efficients, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes	Pourcentage de demandes d'avis et de services juridiques faisant l'objet d'une réponse rapide du Bureau du conseiller juridique	95%	95%	95%
Programme 22 – Gestion du programme et des ressources	IX.1 Services d'appui efficaces, efficients, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes	Présentation des rapports et analyses financiers et de gestion demandés par la direction, les gestionnaires de programme et les États membres dans les délais impartis	Clôture mensuelle effectuée dans les 10 jours ouvrables à compter de la fin du mois, 15 mois sur 20 ¹⁵	Clôture mensuelle effectuée dans les 10 jours ouvrables à compter de la fin du mois, à l'exception des mois de janvier et de décembre ¹⁶	Clôture mensuelle effectuée dans les 10 jours ouvrables à compter de la fin du mois pour 11 mois sur 20 en 2020-2021 – 6 mois sur 10 (2020) – 5 mois sur 10 mois (2021)
Programme 23 – Gestion et mise en valeur des ressources humaines	IX.2 Un Secrétariat réactif, efficace et doté de ressources humaines bien gérées et compétentes, à même d'obtenir des résultats concrets	Délais de recrutement ¹⁷	19,42 semaines	18 semaines	Moyenne sur l'exercice biennal : 18,19 semaines 2020 (17,35) semaines 2021 (19,96) semaines
Programme 24 – Services d'appui généraux	IX.4 Une organisation écologiquement et socialement responsable assurant la sûreté et la sécurité du personnel, des délégués, des visiteurs, de l'information et des biens	Amélioration de l'accès physique au site de l'OMPI	Élaboration de la feuille de route	Mise en œuvre des recommandations conformément à la feuille de route établie	Sur les 10 recommandations dont la mise en œuvre était prévue en 2020-2021, sept avaient été complètement appliquées à fin 2021, contre trois partiellement.
Programme 25 – Technologies de l'information et de la communication	IX.1 Services d'appui efficaces, efficients, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes	Les systèmes informatiques sont conçus, développés et mis en œuvre en tenant compte des normes adoptées par l'OMPI en ce qui concerne les données, les applications et la technologie	13 nouvelles applications conçues, développées et mises en œuvre au cours de l'exercice biennal 2018-2019 (au total)	10 supplémentaires	13 nouvelles applications ont été conçues, développées et mises en œuvre en tenant compte des normes relatives aux données, aux applications et à la technologie en 2020-2021.
Programme 26 – Supervision interne	IX.5 Renforcement de l'obligation redditionnelle, de l'apprentissage institutionnel, de l'optimisation des ressources financières, de l'administration, du contrôle interne et de la gestion institutionnelle avec le concours d'une supervision indépendante efficace	Aucune ingérence et indépendance perçue par les principales parties prenantes	Aucune ingérence	Aucune ingérence	Aucune ingérence dans les travaux de la DSI, comme illustré dans le rapport annuel WO/PBC/33/6. Le directeur de la DSI s'est entretenu régulièrement avec le Directeur général, l'OCIS et, au besoin, avec les représentants des États membres.
Programme 27 – Services de conférence et services linguistiques	IX.1 Services d'appui efficaces, efficients, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes	Services d'imprimerie économiquement rationnels	0,13 franc suisse par page	Maintien du taux	2020-2021 : 0,30 franc suisse par page 2020 : 0,25 franc suisse 2021 : 0,42 franc suisse

¹⁵ Le niveau de référence a été mis à jour pour tenir compte des données pour l'exercice biennal.

¹⁶ Les mois de janvier et décembre sont exclus en raison de la clôture de l'exercice annuel.

¹⁷ Le délai de recrutement est calculé sur la base du nombre de semaines à compter de la publication du poste jusqu'à la décision finale au cours d'une année calendaire donnée. Les données prennent uniquement en considération les mises au concours portant sur des postes de durée déterminée.

Programme	Résultat escompté	Indicateur d'exécution	Niveau de référence	Objectif	Données relatives à l'exécution
Programme 28 – Sécurité de l'information, des biens et des personnes	IX.4 Une organisation écologiquement et socialement responsable assurant la sûreté et la sécurité du personnel, des délégués, des visiteurs, de l'information et des biens	Renforcement de l'observation des politiques en matière de sécurité informatique	Conformité et certification à la norme ISO 27001 de 8 domaines ¹⁸	2 domaines d'activités supplémentaires conformes à la norme ISO 27001	2 domaines d'activités supplémentaires conformes à la norme ISO 27001 en 2020-2021 : – WIPO PROOF – Unité médicale
Programme 30 – Appui aux petites et moyennes entreprises (PME) et à la création d'entreprises	III.6 Renforcement des capacités d'utilisation de la propriété intellectuelle au service de l'innovation dans les PME, les universités et les instituts de recherche	Nombre de consultations uniques des sites Web consacrés aux universités et aux PME ¹⁹	Universités : 96 029 (2018-2019) PME : 2 186 315 (2018-2019)	Augmentation de 10% au cours de l'exercice biennal	Universités : 142 374 en 2020-2021 (+48%) Données disponibles en partie seulement
Programme 31 – Système de La Haye	II.3 Utilisation plus large et plus efficace du système de La Haye, notamment par les pays en développement et les PMA	Adhésions à l'Acte de Genève de 1999	63 parties contractantes	70 membres	4 membres supplémentaires (Biélorus, Jamaïque, Mexique, Suriname) (67 membres au total)
Programme 32 – Système de Lisbonne	II.9 Utilisation plus large et plus efficace du système de Lisbonne, notamment par les pays en développement et les PMA	Extension de la portée géographique du système de Lisbonne	5 parties contractantes de l'Acte de Genève couvrant 32 pays ²⁰	5 parties contractantes supplémentaires de l'Acte de Genève d'ici à la fin de 2021	6 nouvelles parties contractantes de l'Acte de Genève (France, Ghana, Hongrie, République démocratique populaire lao, Oman et Suisse) (11 parties contractantes de l'Acte de Genève couvrant 35 pays ²¹)

[Fin de l'annexe IV et du document]

¹⁸ PCT, La Haye, Madrid et Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI, processus dits du recrutement à la cessation de service et de la demande d'achat au règlement, processus financiers et systèmes et processus informatiques du Service de coordination de la sûreté et de la sécurité (SCSS).

¹⁹ Les niveaux de référence ont été mis à jour pour tenir compte des données pour l'exercice biennal.

²⁰ La Côte d'Ivoire a déposé son instrument d'adhésion le 28 septembre 2018; conformément à l'article 28.3)b), l'adhésion de la Côte d'Ivoire entrera en vigueur trois mois après le dépôt de l'instrument d'adhésion de l'OAPI.

²¹ Ibid.